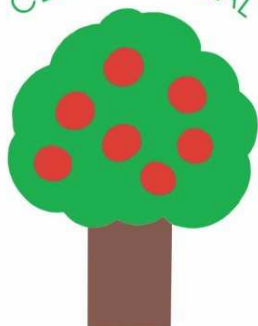


Sagardian

Saint-Jean-de-Luz



CENTRE SOCIAL



SAGARDIAN

**CONTRAT DE PROJET
2016 - 2020**

SOMMAIRE

Numérotation Pages

<u>LES CADRES DE REFERENCE DU PROJET CENTRE SOCIAL</u>	4
- Les valeurs fondatrices qui guident notre action	5
- Les missions du centre social	5
a) au regard de la CNAF	5
b) au regard du conseil départemental 64	5 - 6
c) au regard de notre projet associatif	6
d) au regard du réseau national des centres sociaux	6
<u>CONTEXTE DU RENOUVELLEMENT DE PROJET</u>	7
- Eléments de contexte	8
- Processus d'élaboration du projet	9 - 10
<u>EVALUATION DU PRECEDENT PROJET</u>	11
- Conformité de notre action au regard de nos cadres de référence	12
• Conformité de notre action selon la circulaire CNAF	13 - 14
• Conformité de notre action selon la convention animation globale signée avec le Conseil départemental 64	15 - 16 - 17
• Conformité de notre action au regard de notre projet associatif	18 - 19
- Eléments d'évaluation retenus pour l'élaboration du futur projet	20 à 27
<u>DIAGNOSTIC PARTAGÉ</u>	28
- Le territoire du projet	29 - 30
- Le regard des partenaires	30 - 31 - 32
- Le regard des habitants et des adhérents	33
<u>DÉFINITION DES AXES DU PROCHAIN CONTRAT DE PROJET</u>	34 - 35
<u>LE FONCTIONNEMENT DU FUTUR PROJET</u>	36
- Les moyens du projet :	
• Ressources Humaines	37
• Budget	37
• Moyens matériels	38
<u>LE PROJET 2016 - 2020</u>	39
- Le Projet centre social dans le projet associatif Sagardian	40
- L'organisation du Projet centre social	41 - 42
- Les instances du Projet centre social :	43
• Instances politiques du projet	
• Instances techniques du projet	
- Les modalités d'évaluation du projet	43 - 44 - 45

<u>LES FICHES ACTIONS DU PROJET 2016 - 2020</u>	46 - 47
- AXE 1 : Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, des familles, des groupes informels, des associations et nouveaux salariés et bénévoles	48 - 49
<u>Action 1.1</u> : L'accueil généraliste : réalisation d'un plan d'aménagement de l'accueil du centre social	50 - 51
<u>Action 1.2</u> : Développement d'espaces de rencontre avec habitants sur la ville	52 - 53
<u>Action 1.3</u> : Définition d'une politique d'accueil	54 - 55
- AXE 2 Développer les conditions favorables à la participation et à l'engagement des habitants dans l'amélioration de leur environnement	56
<u>Action 2.1</u> : Mise en place d'un projet d'actions culturelles, vecteur de rencontres et de proximité avec les habitants	57 - 58
<u>Action 2.2</u> : Création d'un festival des habitants	59 - 60
<u>Action 2.3</u> : Création de collectifs d'habitants	61 - 62
<u>Action 2.4</u> : Mise en place d'un plan de formation sur l'accompagnement de collectifs	63
- AXE 3 Permettre aux personnes d'agir sur l'amélioration de leurs conditions de vie au quotidien	64 - 65
<u>Action 3.1</u> : Informer les habitants	66 - 67
<u>Action 3.2</u> : Soutenir les habitants dans leurs démarches	68 à 71
<u>Action 3.3</u> : Actions permettant le repérage des familles et des personnes en situation de vulnérabilité, la compréhension de ce qui fait problème	72 - 73
- AXE 4 Permettre au Centre social d'être un acteur fort du Développement Social Local sur la commune	74 - 75
<u>Action 4.1</u> : Habiter le territoire	76 - 77
<u>Action 4.2</u> : Animation d'un Pôle « Soutien aux initiatives locales »	78 - 79
- Axe 5 Renforcer notre vie associative	80
<u>Action 5.1</u> : Définition d'une politique d'accueil des bénévoles	81 - 82
<u>Action 5.2</u> : Consolider la gouvernance associative	83 - 84
 <u>ANNEXE</u>	 85
- Organigramme du centre social	86 - 87

LES CADRES DE
RÉFÉRENCE DU
PROJET CENTRE SOCIAL

A. Les valeurs fondatrices qui guident notre action

L'action du centre social prend appui sur des valeurs qui sont formalisées dans la charte fédérale des centres sociaux :

- La dignité humaine : reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux.
- La solidarité : considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux.
- La démocratie : opter pour la démocratie, pour les centres sociaux, c'est vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

La circulaire de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) N°2012-13 relative à l'animation de la vie sociale mentionne également :

- La laïcité, la neutralité et la mixité,
- La participation et le partenariat.

B. Les missions du centre social

1) **Au regard de la CNAF**

La circulaire CNAF contribue à réaffirmer les finalités et missions des centres sociaux.

Les finalités poursuivies par les structures de l'animation de la vie sociale.

Chaque type de structure de l'Animation de Vie Sociale (Evs/Centres sociaux), quelles que soient son importance ou les particularités de son territoire d'implantation, poursuit trois finalités de façon concomitante :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté.

Les missions générales d'un centre social :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Par ailleurs, des missions complémentaires sont identifiées :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, propres à assurer information, orientation, et expression des besoins.
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés et leur proposer un accompagnement adapté.
- Développer des actions d'intervention sociale, adaptées aux besoins de la population et du territoire, qui peuvent prendre une dimension d'accompagnement sociale et expérimentale.
- Développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et bénévoles.
- Organiser la concertation et la coordination avec les acteurs locaux impliqués dans les problématiques sociales locales.

2) **Au regard du Conseil Départemental 64**

- Organiser un accueil généraliste et pluridisciplinaire de qualité, avec des personnels qualifiés et qui est centré sur l'écoute et la rencontre des personnes, des jeunes et des familles.

- Assurer une veille sociale sur le territoire, en lien avec les conseillers départementaux et les représentants des services de la Solidarité départementale, sur les thématiques correspondant aux politiques publiques du Département.
- Au travers d'une connaissance approfondie des publics du territoire rencontrés dans le cadre des activités du centre social, introduire une complémentarité avec les différents partenaires du territoire.
- Favoriser la citoyenneté active des habitants, notamment dans le cadre d'une vie associative diversifiée et les accompagner à participer au dialogue avec les institutions ou à être porteur d'actions.
- Piloter la structure pour favoriser la transversalité des actions, des personnes.

3) Au regard de notre projet associatif

Finalité du projet associatif **Sagardian** :

Œuvrer à l'accueil et l'épanouissement sur le territoire de Saint Jean de Luz, des individus, des enfants et des familles en favorisant les liens entre les personnes en suscitant leur implication dans la vie de l'association et dans la construction de projets au service de l'évolution du territoire de Saint Jean de Luz.

Objectifs

- Accompagner les personnes dans la mise en œuvre de réponses adaptées à leurs besoins et à leurs envies, en lien avec l'ensemble des acteurs et structures du territoire
- Dynamiser la vie locale à travers des actions de proximité permettant de créer et consolider des liens entre les habitants et entre les acteurs locaux
- Susciter le passage dans l'association comme « ressourçant » dans le parcours de la personne
- L'engagement et la participation des habitants dans des projets collectifs répondant à leurs besoins et leurs envies, dans un souci d'ouverture et de partage
- Etre à l'écoute des réalités des habitants (ici et maintenant) avec une attention particulière en direction des personnes en situation de vulnérabilité
- A travers des espaces et des projets spécifiques, accompagner les enfants et adolescents du territoire à devenir des adultes citoyens.

4) Au regard du réseau national des centres sociaux



Source : Maison du Centre Social, Fédération nationale des centres sociaux

LE RENOUVELLEMENT
DE PROJET

Éléments de contexte

L'évaluation du projet 2014-2016 a été réalisée de septembre à décembre 2015.

C'est dans un contexte d'incertitude financière que l'équipe de salariés et administrateurs ont entrepris ce travail.

Cette démarche a été accompagnée par l'intervention de consultants externes dans le cadre du plan de formation et du dispositif DLA.

Les objectifs globaux que nous nous étions posés pour le précédent projet ont été atteints.

En effet il s'agissait de profiter de l'arrivée d'un nouveau directeur et de ce renouvellement de contrat pour

- ✓ Avoir une vision interne partagée de l'ambition projet Centre social
- ✓ Animer notre projet de façon concertée et participative avec les acteurs du territoire

La mise en perspective de notre nouveau projet a été fortement perturbée lors du dernier trimestre par la remise en question des aides de notre financeur principal sur notre action d'accueil et d'écoute des personnes bénéficiaire du RSA.

Le dernier trimestre 2015 fut perturbé par l'incertitude du maintien des financements pour se terminer en décembre par l'annonce de l'arrêt au 31 décembre 2015.

L'association a été contrainte d'agir en responsabilité vis-à-vis des 3 salariés concernés et du public en décidant :

- De ne pas fermer l'accueil, et maintenir les actions concernées ainsi que les 3 emplois jusqu'en juin 2016, sur fonds propres. En effet, l'annonce de l'arrêt des financements, nous a été spécifiée début décembre 2015 pour un arrêt au 31 décembre 2015.
- De réunir les partenaires locaux afin d'analyser ensemble l'impact local de la fermeture du LRA et d'élaborer ensemble des pistes d'actions en direction du public.
- De gérer les fins de contrats des 3 salariés sur le plan social, économique et juridique.

Cette période difficile pour les administrateurs et salariés de l'association a, certes, retardé les travaux d'écriture du nouveau projet mais a contraint l'association à recentrer son projet centre social sur les missions spécifiées dans la circulaire CNAF 2012 et les attentes du Conseil départemental sur l'animation globale.

Processus d'élaboration du projet

Dates	Étapes
Septembre à décembre 2015	Evaluation du contrat de projet <ul style="list-style-type: none"> • Réunion inter secteur tous les 15 jours • Rencontres habitants • Commissions mensuelles des associations • Commissions des bénévoles • Conseils d'administration
14 Décembre 2015	Réception du courrier du Conseil départemental 64 annonçant le non renouvellement des financements LRA à compter du 31 décembre 2015
Janvier 2016	Analyse de l'impact sur le projet centre social de la fermeture du LRA <ul style="list-style-type: none"> • 3 journées d'accompagnement à l'analyse financière et à l'élaboration d'hypothèses de choix • Réunion de bureau • Conseil d'administration
2 février 2016	Rencontre avec les partenaires financeurs du Projet centre social (Ville de Saint Jean de Luz, CCAS de Saint Jean de Luz, MSD, Conseil départemental 64, CAF) : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'analyse de l'impact pour le Projet centre social de l'arrêt du financement du LRA par le conseil départemental 64 • Elaboration d'hypothèses d'action
15 février 2016	Réunion avec la Mairie de Saint Jean de Luz : <ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec la Mairie de Saint Jean de Luz pour le nouveau Projet centre social
Février-mars 2016	Formation/Action sur les axes stratégiques dégagés lors de l'évaluation du précédent projet (4 journées accompagnées par le cabinet IDES Conseil) <ul style="list-style-type: none"> • 29 /02 : La nouvelle circulaire CNAF définissant les attendus d'un Projet centre social • 7/03 : La fonction accueil dans le Projet centre social • 14/03 : La question du lien social, la participation sociale, fragilité, vulnérabilité des publics • 21/03 : L'évaluation
29 mars 2016	Conseil d'administration : <ul style="list-style-type: none"> • Décisions structurelles quant à l'impact de l'arrêt du financement du LRA par le Conseil départemental 64 • Présentation des travaux issus de la formation/Action et validation des axes à travailler pour le prochain contrat de projet
Avril 2016	Mise en place et lancement du diagnostic de territoire : <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un questionnaire destiné aux adhérents ainsi qu'aux habitants <ul style="list-style-type: none"> ✓ Animation du questionnaire (le questionnaire n'est pas distribué mais fait l'objet d'un échange entre salarié et Adhérent et/ou habitant) ✓ Analyse des résultats du questionnaire • Collecte auprès des partenaires des données froides concernant le territoire • Analyse des données froides

Mai 2016	<p>Animation du diagnostic partagé avec les partenaires associatifs et institutionnels</p> <p>Rencontre de 2 heures permettant d'échanger sur les éléments statistiques concernant la population de Saint Jean de Luz (Données froides), leur analyse de l'évolution du territoire, les enjeux qu'ils repèrent ainsi que leurs visions et attentes concernant le Projet centre social :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Avec les partenaires associatifs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le 12 mai 2016 : La Croix Rouge ▪ Le 13 mai 2016 : Les Restos du cœur ▪ Le 19 mai 2016 : La commission des associations adhérentes aux centre social (AAA, AGIR abcd, AIPAD, Amnesty International, EDEN BARRATZEAK, Epilepsie France, Espace Famille Médiation, SIFA/ADAPEI, GEM Phoenix, SOS Barboteuse, Service Emploi Sud Pays Basque, Ttikitun, Zubia) ▪ Le 23 mai 2016 avec ADELI ➤ Avec les partenaires institutionnels <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le 5 mai 2016 : Office HLM 64 ▪ Le 5 mai 2016 : CCAS de Saint Jean de Luz ▪ Le 11 mai 2016 : Ville de Saint Jean de Luz ▪ Le 17 mai 2016 : MSD de Saint Jean de Luz
26 mai 2016	Conseil d'administration : Validation de l'étape
31 mai et 1^{er} juin 2016	<p>Formation/Action Salariés et administrateurs : Cabinet IDES Conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'analyse et la mise en synthèse du diagnostic partagé ▪ Préparation des rencontres de restitution et de mis en débat
14 juin 2016	<p>Réunion de restitution et de mis en débat du diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 14h30 : Rencontres avec l'ensemble des partenaires associatifs et institutionnels engagés dans la démarche ▪ 19h00 : Rencontre publique avec les habitants
16 et 21 juin 2016	<p>Formation Salariés/administrateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour sur les rencontres du 14 juin 2016 ▪ Formulation des Axes et objectifs généraux du futur projet
28 juin 2016	Conseil d'administration : Présentation des travaux et validation des axes et objectifs du futur contrat de projet
30 juin 2016	<p>Comité de Pilotage du Projet centre social rassemblant : Bureau de l'association Sagardian, Maire de Saint Jean de Luz, Représentants élus du Conseil départemental 64, CAF, MSD de Saint Jean de Luz, Office 64 d'HLM, CCAS de Saint Jean de Luz, Croix Rouge, Restos du cœur.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation des Axes et objectifs généraux validés par le Conseil d'administration
Septembre à novembre 2016	Ecriture du projet Centre social 2016/2020

EVALUATION
DU PRECEDENT
PROJET

**CONFORMITE DE NOTRE ACTION
AU REGARD DE
NOS CADRES DE REFERENCE**

- ▶ **Selon la Circulaire CNAF**
- ▶ **Selon la Convention Animation Globale
du Conseil départemental 64**
- ▶ **Selon notre projet associatif**

Conformité de notre action selon la Circulaire CNAF

Les finalités poursuivies par les structures de l'animation de la vie sociale.

Chaque type de structure de l'Animation de Vie Sociale (EVS/Centres sociaux), quelles que soient son importance ou les particularités de son territoire d'implantation, poursuit trois finalités de façon concomitante :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté.

MISSIONS	ANALYSE	CONFORMITE		
<p>Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et pluri générationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.</p> <p><i>“Le Centre social doit être ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il doit être en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux ».</i></p>	<p>Le centre social est repéré sur le territoire pour ses actions auprès des familles et des enfants. L'équipe a su faire évoluer l'image du centre social trop identifié vers un public « Enfance » et « Population en situation de précarité ».</p> <p>Les actions de convivialité au centre social et dans les quartiers sont très appréciées et favorisent le contact et le dialogue avec les habitants.</p> <p>La diversité des champs d'action du centre social est une richesse pour le Projet centre social et participe à la mixité des publics (Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Famille, Vie de quartier,...).</p> <p>Néanmoins, le diagnostic partagé nous indique l'évolution des situations de vulnérabilité qu'il faudra être capable d'intégrer dans nos actions et les actions en direction des personnes âgées sont encore trop peu développées.</p> <p>La fermeture du LRA due à l'arrêt des financements nécessitera d'imaginer une autre façon de rencontrer les publics bénéficiaires du RSA.</p> <p>Le centre social doit être présent dans d'autres quartiers qu'Urdazuri et Ichaca.</p> <p>Les conditions d'accueil des habitants ne sont pas satisfaisantes et doivent faire l'objet d'un travail pour le nouveau contrat de projet.</p>			
<p>Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.</p> <p><i>“Le centre social doit prendre en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favoriser la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalités sociales, éducatives, culturelles ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.”</i></p>	<p>Les espaces d'expression et de conception de projet des habitants ont été mis en place (commission des associations, des bénévoles, rencontres habitants mensuelles dans les quartiers, café des habitants, commissions travail du Conseil d'administration,...).</p> <p>Ils doivent être à présent améliorés par la formation et soutenus par des moyens humains afin par exemple de multiplier des instances sur le territoire et être en mesure d'accompagner l'ensemble des projets qu'ils peuvent engendrer.</p> <p>Les axes de travail du prochain projet prennent en compte cette dimension.</p>			

<p>Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations</p> <p><i>“L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs. Assuré à titre principal par une des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du Centre social. Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.”</i></p>	<p>L'accueil du centre social est assuré par une personne qualifiée qui informe et oriente les personnes. Beaucoup de permanences et d'associations sont accueillies à Sagardian. Néanmoins, le diagnostic du projet fait apparaître une nécessité d'aménager et de rénover l'accueil de Sagardian afin de le rendre plus pratique et plus agréable.</p> <p>Le centre social est repéré et sollicité par les partenaires pour accueillir les permanences et développer les projets.</p> <p>Les salariés manquent de temps pour investir la fonction accueil généraliste. Elle n'est pas à ce jour portée collectivement. Chacun s'occupe du public de son action.</p> <p>Néanmoins, les travaux de formation/action sur le nouveau projet, l'évaluation des actions initiée dans les quartiers et l'étude d'impact de l'arrêt du LRA amènent l'équipe du centre social à inscrire la Fonction Accueil comme action à part entière pour le prochain contrat de projet.</p>			
<p>Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté</p> <p>Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire</p> <p><i>En raison des problématiques sociales auxquelles les habitants peuvent être confrontés, le centre social peut développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, seront réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels.</i></p>	<p>Le centre social a mis en œuvre différentes actions agissant sur les situations de vulnérabilité (LRA, VIE, GEM, PRAPS,) mais aussi les actions « Parcours Famille », « Babysitting solidaire »</p> <p>Ces actions émanent de réflexions partagées avec les partenaires locaux (MSD, CCAS).</p>			
<p>Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles.</p>	<p>Un travail de réécriture du projet associatif ainsi qu'une réflexion sur l'amélioration de la gouvernance de l'association ont été réalisés dans le cadre d'un DLA. Ces travaux ont participé à l'écriture du contrat de projet 2016 - 2017.</p> <p>Cette action, associée à un plan de formation/action rassemblant salariés et bénévoles sur l'évaluation du projet social ont permis, par exemple, au conseil d'administration de prendre toute sa place dans l'analyse d'impacts et la négociation avec les partenaires locaux sur l'arrêt des financements du LRA ainsi que dans l'écriture du prochain projet.</p>			
<p>Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.</p>	<p>Un Comité partenarial de suivi des actions est réuni 1 fois par an par secteur.</p> <p>L'évaluation du Projet centre social ainsi que le diagnostic partagé du territoire a été réalisé avec les partenaires qui ont apprécié la démarche.</p> <p>La commission des associations adhérentes réunit chaque mois 15 associations pour échanger sur leurs réalités et les besoins du territoire. Toutefois, le centre social n'est pas toujours en capacité de répondre à leurs demandes d'aides administratives, juridiques et matérielles.</p> <p>Le centre social est repéré par les partenaires ainsi que les habitants comme une association innovante dans le domaine des actions d'insertion et de lutte contre les exclusions .</p> <p>Les partenaires locaux repèrent le centre social comme source d'expertise et de projet sur la question de la vulnérabilité des publics.</p> <p>Le centre social commence à être reconnu dans ce rôle.</p>			

Conformité à la convention Animation globale signée avec le Conseil départemental 64

A. Organiser un accueil généraliste et pluridisciplinaire de qualité, avec des personnels qualifiés et qui est centré sur l'écoute et la rencontre des personnes, des jeunes et des familles.

OBJECTIFS	ANALYSE	CONFORMITE		
<ul style="list-style-type: none"> Existe-t-il un protocole d'accueil ? Existe-t-il des outils spécifiques facilitant l'information du public (Document, accès internet) ? Existe-t-il des modalités de recueil des demandes et des orientations ? 	L'équipe du centre social a entrepris un travail d'amélioration de l'accueil et de sa communication mais il reste encore à formaliser cette fonction par des outils et protocoles qui permettront l'évaluation et l'utilisation des informations au service du projet d'animation.			
<ul style="list-style-type: none"> Identification et qualification des personnels remplissant la fonction de chargé d'accueil en CDI ? Implication de l'ensemble de l'équipe avec des modalités définies 	<p>Deux salariées en CDI sont chargées de l'accueil.</p> <p>L'ensemble de l'équipe d'animation est sensibilisé à la fonction accueil.</p>			
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de formation sur la fonction d'accueil pour le chargé d'accueil ? Mise en place de formation pour l'ensemble de l'équipe Implication dans les commissions « accueil » de la Fédération 	Une formation a été mise en place et doit se poursuivre.			
<ul style="list-style-type: none"> Le centre développe-t-il une stratégie pour aller au-devant des publics qui ne sollicitent pas la structure ? Quelles modalités mises en œuvre ? 	Le centre social a mis en place des actions permettant de rencontrer les habitants (café des habitants, rencontre des associations, participation aux forums des associations de Saint Jean de Luz).			

B. Assurer une veille sociale sur le territoire, en lien avec les conseillers départementaux et les représentants des services de la Solidarité départementale, sur les thématiques correspondant aux politiques publiques du Département (*Enfance / Famille / Insertion / Autonomie*)

OBJECTIFS	ANALYSE	CONFORMITE		
<ul style="list-style-type: none"> Elaboration d'une note de synthèse présentant les problématiques sociales repérées par le centre social (<i>Document distinct du diagnostic du contrat de projet</i>) 	Non réalisée			
<ul style="list-style-type: none"> Organisation, à l'initiative du Centre Social d'une réunion annuelle avec les conseillers départementaux et les représentants de la DSD (<i>du territoire et des différentes politiques publiques du Département (Prévention/autonomie/insertion)</i>) En association la commune ou la communauté de commune à cette rencontre 	<p>Les rencontres partenariales organisées par le centre social ont pour objet le bilan d'actions portées par l'association (PRAPS, GEM, Mobilité,...).</p> <p>Les rencontres permettant de repérer les problématiques sociales du territoire ne sont réalisées que lors de la réécriture du contrat de projet.</p>			
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'actions concertées ou d'expérimentations pour répondre aux besoins des habitants ou de familles Diffusion, partage d'informations sur les expérimentations 	Habitude de travail en Comité de pilotage à partir de problématiques repérées pour la mise en place d'actions concertées en lien avec le CCAS, PMI et la MSD. Néanmoins, le centre social ne communique pas assez sur les résultats de ces actions.			

<ul style="list-style-type: none"> Participation à des instances de veille sociale organisées par les collectivités locales 	Participation à l'analyse des besoins sociaux CCAS, CLSPD, Groupe de travail Santé/Précarité, Membre du réseau Santé Mentale, Politique Enfance /Jeunesse de la ville.			
--	--	--	--	--

C. Au travers d'une connaissance approfondie des publics du territoire rencontrés dans le cadre des activités du centre social, introduire une complémentarité avec les différents partenaires du territoire (AS de secteur, CCAS, Educateurs de rue, Structures d'insertion)

OBJECTIFS	ANALYSE	CONFORMITE		
<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic des partenariats sur le territoire d'intervention ou au-delà Modalités de communication avec les partenaires : Organisation de réunions d'informations réciproques, diffusion d'une newsletter,... 	<p>Chaque secteur réalise une cartographie de ses partenaires</p> <p>Chaque secteur met en place une réunion partenariale de bilan annuel.</p> <p>Diffusion d'une Newsletter, d'un Agenda du centre social.</p>			
<ul style="list-style-type: none"> Elaboration de projets d'actions communs (réunions de travail et actions mise en œuvre ponctuelles) Elaboration régulière de projets d'actions communs 	<p>Temps de travail avec les partenaires, en amont des actions afin de partager les problématiques repérées (Vieillesse, mobilité, jeunesse,...)</p> <p>Evènements co-animés localement : Journée de la femme, Semaine Bleue, Semaine de l'Office HLM, Semaine de la Petite Enfance...</p>			
<ul style="list-style-type: none"> Participation à des instances partenariales (Fédération, CLAS, RAP, STPD, Contrat local des santés,...) Participation des membres de l'équipe ou des bénévoles Participation des membres de l'équipe à des formations proposées par ces réseaux 	Participation aux rencontres et aux formations CLAS, RAP,			

D. Favoriser la citoyenneté active des habitants, notamment dans le cadre d'une vie associative diversifiée et les accompagner à participer au dialogue avec les institutions ou à être porteur d'actions

OBJECTIFS	ANALYSE	CONFORMITE		
<ul style="list-style-type: none"> Existence de modalités internes régulières au Centre Social (Hors instances obligatoires) permettant l'expression des habitants et des adhérents 	Le centre social organise régulièrement des rencontres avec les habitants dans les quartiers, avec les associations accueillies et avec les adhérents. Ces rencontres sont animées sur l'angle de la convivialité et ont pour objet de se connaître, d'échanger et d'évaluer l'action du centre social			
<ul style="list-style-type: none"> Existence d'outils pour favoriser la mobilisation des habitants et adhérents 				
<ul style="list-style-type: none"> Existe-t-il un référentiel d'accueil des bénévoles ? Existe-t-il des modalités qui permettent aux bénévoles de se réunir, s'informer, se former ? Existence d'une dynamique pour inscrire les bénévoles dans la transversalité 	L'accueil des bénévoles est privilégié dans l'action des salariés mais il se fait différemment par secteur. Il n'y a pas de référentiel d'accueil.			
<ul style="list-style-type: none"> Organisation du travail bénévole/salarié (existence d'un protocole, d'instances de réflexion sur cette thématique,...) 	Pas de formalisation. Une régulation est réalisée par le directeur si nécessaire.			
<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement par le centre social d'initiatives solidaires et projets d'intérêt collectif ? 	Seule la mission ASE implique régulièrement les jeunes dans des projets solidaires locaux.			

E. Piloter la structure pour favoriser la transversalité des actions, des personnes

OBJECTIFS	ANALYSE	CONFORMITE	
<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'instances de réflexion internes sur l'organisation de la structure (hors CA) associant membres du CA et salariés 	<p>Les adhérents et administrateurs ont été impliqués dans les travaux de réécriture du projet associatif. Ce chantier se poursuit.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • Instances favorisant la transversalité du personnel : Réunions d'équipe inter-secteur • Formation du personnel inter-secteur 	<p>Réunions inter-secteur tous les mois.</p> <p>Groupe de travail entre secteurs sur certaines thématiques.</p> <p>Plan de formation.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • Actions inter-secteur mises en place : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Action ponctuelle ✓ Actions sur la durée 	<p>Existence de projets.</p>		

Conformité au Projet associatif

Finalité du projet associatif : Œuvrer à l'accueil et l'épanouissement sur le territoire de Saint Jean de Luz, des individus, des enfants et des familles en favorisant les liens entre les personnes en suscitant leur implication dans la vie de l'association et dans la construction de projets au service de l'évolution du territoire de Saint Jean de Luz

OBJECTIFS	ANALYSE	CONFORMITE		
Accompagner les personnes dans la mise en œuvre de réponses adaptées à leurs besoins et à leurs envies, en lien avec l'ensemble des acteurs et structures du territoire	<p>Le réseau partenarial local du centre social est satisfaisant. Néanmoins, l'évaluation a mis en évidence une nécessité d'améliorer le partenariat d'action avec les associations caritatives locales.</p> <p>Les actions du centre social sont reconnues localement. Quelques actions répondant à des problématiques locales ont été construites conjointement avec plusieurs secteurs.</p>			
Dynamiser la vie locale à travers des actions de proximité permettant de créer et consolider des liens entre les habitants et entre les acteurs locaux	<p>Les actions initiées dans les quartiers (Café des habitants) permettent de mettre en œuvre des actions collectives répondant aux attentes des habitants. Cette démarche encore fragile dans le quartier Ichaca devra être consolidée et développée dans d'autres quartiers.</p> <p>La commission des associations réunit mensuellement 15 associations autour du Projet centre social.</p>			
Susciter le passage dans l'association comme « ressourçant » dans le parcours de la personne	<p>Le bilan des actions d'accompagnement social, portées par le centre social (LRA, Parentalité, aide à la mobilité, VIE...) est très satisfaisant. Certaines de ces actions ne pourront être renouvelées en 2016. Le centre social devra veiller à l'impact de ces fermetures.</p> <p>L'évaluation du projet réalisée avec les bénévoles montre une faiblesse dans l'accueil et l'accompagnement de nos bénévoles qui devra être travaillée.</p>			

<p>Accompagner l'engagement et la participation des habitants dans des projets collectifs répondant à leurs besoins et leurs envies, dans un souci d'ouverture et de partage</p>	<p>Les projets collectifs de sorties adultes, de weekend en famille et de projets jeunes tout comme les actions d'autofinancement (Vide grenier, stands de restauration lors d'événements locaux) démontrent la capacité du centre social à susciter l'engagement et la participation.</p>			
<p>Etre à l'écoute des réalités des habitants (ici et maintenant) avec une attention particulière en direction des personnes en situation de vulnérabilité</p>	<p>Le centre social a mis en place des espaces d'écoute des habitants. L'équipe devra s'appuyer sur cette dynamique pour étendre la proximité vers d'autres. En effet, cette démarche porte ses fruits sur un quartier à ce jour.</p> <p>A chaque action engagée, l'équipe adapte le tarif ou les horaires aux contraintes des parents en veillant à l'accessibilité des publics en situation de vulnérabilité.</p> <p>L'association porte pour le territoire des actions d'intérêt local agissant sur des situations de vulnérabilité (VIE, PRAPS, GEM,..)</p> <p>C'est la fonction « Accueil » du Projet centre social qui devra être développée.</p>			
<p>Accompagner les enfants et adolescents du territoire à devenir des adultes citoyens à travers des espaces et des projets spécifiques.</p>	<p>Le projet éducatif et les projets pédagogiques des ALSH orientent ses actions dans ce sens.</p> <p>Le centre social porte la mission ASE de prévention primaire des jeunes 11-21 ans sur la commune.</p> <p>Dans ce cadre, des permanences d'écoute, d'accompagnement de projet sont tenues dans les quartiers.</p>			

**ELEMENTS
D'EVALUATION RETENUS
POUR L'ELABORATION
DU FUTUR PROJET**

<p>Evaluation</p>	<p style="text-align: center;">FAVORISER L'EXERCICE DE LA CITOYENNETE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibiliser les habitants et les usagers sur le statut de citoyen (ses droits et ses devoirs) ➤ Accompagner et promouvoir la vie associative
<p><u>Enjeux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'accès aux droits des habitants les plus vulnérables ▪ Le partenariat autour du projet centre social – la veille et le diagnostic partagé 	
<p><u>Acquis fragilisés, menacés, à protéger</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le centre social est repéré et sollicité par les partenaires pour accueillir les permanences et développer les projets. ▪ La mobilisation des habitants et associations locales dans les instances existantes ▪ Le centre social réinvestit les quartiers et favorise une dynamique de quartier ▪ Des habitants s'impliquent dans le Projet centre social 	
<p><u>Potentiel à exploiter, à valoriser</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'expérience du groupe d'habitants du quartier Urdazuri qui a réalisé plusieurs projets ▪ La diversité des domaines d'intervention des associations adhérentes ▪ Lors des bilans de fin d'année, les participants reconnaissent avoir tissé des liens avec des habitants qu'ils croisaient mais auxquels ils ne parlaient pas. 	
<p><u>Une faiblesse ou fragilité à améliorer</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La vétusté des lieux d'accueil et leur aménagement intérieur ▪ L'équipement informatique du centre social insuffisant pour l'activité souhaitée ▪ Difficulté à structurer un groupe sur le quartier Ichaca ▪ Absence sur d'autres quartiers de la ville repérée par les travailleurs sociaux de secteur comme isolés et dans lesquels cette dynamique serait intéressante ▪ L'organisation des événements prend beaucoup de temps sur les emplois du temps des salariés. Cela nécessitera de prioriser les fonctions entre la gestion de dispositifs aux critères d'évaluations propres à leur commande et l'animation du Projet centre social. ▪ Perte de lisibilité pour l'habitant dans la multiplication des actions des différents secteurs ▪ Déficit de communication sur les actions du centre social 	
<p><u>Orientations stratégiques à travailler</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Structurer et renforcer le rôle d'espace ressource que le centre social acquière auprès des habitants et partenaires ▪ Aménager les espaces d'accueil du centre social (Sagardian et salles de quartier) ▪ Poursuite du travail mené depuis 4 ans dans les quartiers ▪ Etudier le besoin et la faisabilité de réaliser ce travail sur d'autres quartiers de la commune ▪ Poursuivre le travail initié avec les associations adhérentes ▪ Poursuite des actions en mobilisant les habitants dans l'organisation afin de développer le bénévolat dans le Projet centre social ▪ Mieux communiquer sur ces actions vers les partenaires et les habitants 	

FAVORISER LA RENCONTRE ET L'ECHANGE PERMETTANT LE « MIEUX VIVRE ENSEMBLE » SUR LE TERRITOIRE

Evaluation

- **Susciter l'entraide et l'esprit de solidarité**
- **Renforcer la communication entre et vers les habitants et usagers**
- **Susciter les relations de proximité, renforçant le lien social - Favoriser et animer la mixité sociale**
- **Développer des services et activités en réponse aux attentes et besoins des habitants du territoire (en privilégiant les publics fragilisés).**

Enjeux :

- Reconnaissance du Projet centre social comme soutien aux initiatives d'habitants
- La capacité d'agir des habitants dans le développement social local
- La pertinence des actions du centre social sur son territoire
- La place des publics en situation de vulnérabilité dans le projet

Acquis fragilisés, menacés, à protéger

- Les actions de solidarité mises en place correspondent aux missions d'un centre social. Ces expérimentations ont permis de démontrer les potentiels d'un Projet centre social au niveau local et de créer une réelle dynamique inter secteur. Elles représentent véritablement une porte d'entrée dans le Projet centre social pour les publics en situation de vulnérabilité
- Le partenariat local avec notamment la ville, la MSD, le CCAS et l'Office64 des HLM se renforce avec cette dynamique.
- Les actions réalisées dans les quartiers auprès des familles répondent à leurs attentes et à leurs besoins. Elles permettent une relation avec les habitants et de faire s'exprimer les familles sur leurs attentes et difficultés.
- L'appropriation des salles de quartier par les habitants qui jusque-là étaient identifiées « Salle des jeunes »
- L'expression des habitants sur leurs attentes du Projet centre social et notamment pour l'évaluation du projet
- Reconnaissance de la ville de Saint Jean de Luz pour le travail auprès des familles et sur les quartiers qui augmente son soutien financier sur ces actions
- Des administrateurs issus de ce travail sur les quartiers

Potentiel à exploiter, à valoriser

- L'équipe d'animation se révèle individuellement et collectivement dans cette approche.
- Les actions mises en place dans les quartiers avec les familles et les jeunes, au GEM, sur les « Parcours famille » ainsi qu'au LRA doivent être valorisées et développées. Elles démontrent la capacité du centre social à créer du lien social et du Développement social local.
- Un bénévole se charge de l'animation Multimédia et de l'accompagnement technique de l'animation du site
- Le centre social accueille quotidiennement beaucoup de monde par les permanences et les associations accueillies. Autant de possibilités de communiquer sur le projet.
- Les habitants usagers et les associations adhérentes s'investissent dans le développement du projet et représentent donc des relais.
- La présence croissante des seniors dans nos actions ainsi que le diagnostic partagé avec le CCAS sur les enjeux du vieillissement de la population de Saint Jean de Luz
- La relation avec les habitants permet de se doter de personnes relais dans les quartiers.

Une faiblesse ou fragilité à améliorer

- Le désengagement financier de partenaires sur certaines prestations de secteurs comme le LRA fragilise la capacité d'accueil et d'accompagnement.
- Nécessité de poursuivre la formation des équipes professionnelles et bénévoles sur l'accompagnement de projet collectif et individuel en plaçant la personne au cœur du processus.
- L'équipe d'animation a du mal à produire des articles. La question du temps et de l'équipement informatique est posée. Une formation à l'écrit professionnel pourrait être également envisagée.
- Le matériel informatique ainsi que les équipements bureautiques sont vétustes (souvent du matériel de récupération, logiciels différents selon les bureaux et parfois incompatibles avec le secrétariat, internet non accessible dans certains endroits du centre)

- Le bâtiment est remarquable. Il est apprécié des personnes accueillies. Toutefois il n'est plus très adapté pour l'accueil des publics et nécessiterait une réhabilitation. Il doit être rénové pour la question du confort d'activité d'accueil, d'accessibilité aux personnes, d'image, et de sécurisation des biens
- La notion d'accueil doit être réfléchie dans la globalité du projet
- Le territoire d'intervention du centre social est la commune de Saint Jean de Luz. La présence dans d'autres quartiers est donc à envisager mais interroge la question des moyens humains.

Orientations stratégiques à travailler

- Analyser le contexte économique difficile provenant de la crise des financements publics et s'appuyer sur l'évaluation des actions menées pour opérer une restructuration centrant l'action sur le cœur de métier du centre social.
- Formation des salariés sur l'accompagnement de projet et l'accompagnement du pouvoir d'agir des habitants
- Rénovation du bâtiment et des équipements au regard des enjeux du projet associatif
- Formation sur l'accueil et l'accompagnement dans la globalité du projet
- S'appuyer sur l'expérience du travail mené sur Urdazuri pour imaginer le déploiement sur les autres quartiers
- Réflexion sur la question du vieillissement et la mise en place d'actions spécifiques.

<p>Evaluation</p>	<p style="text-align: center;">LUTTER CONTRE TOUTE FORME D'EXCLUSION SUR LE TERRITOIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Susciter l'entraide et l'esprit de solidarité ➤ Renforcer la communication entre et vers les habitants et usagers
<p><u>Enjeux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La place des publics en situation de vulnérabilité dans le projet centre social ▪ La fonction de veille sociale du projet centre social 	
<p><u>Acquis fragilisés, menacés, à protéger</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le centre social commence à être repéré par les partenaires ainsi que les habitants comme une association innovante dans le domaine des actions d'insertion et de lutte contre les exclusions ▪ Les actions mises en place répondent aux besoins du public ▪ La lutte contre les exclusions est à présent travaillée par tous les secteurs et est affirmée dans le nouveau projet associatif travaillé avec les administrateurs. ▪ Les partenaires locaux repèrent le centre social comme source d'expertise et de projet sur la question de la vulnérabilité des publics. 	
<p><u>Potentiel à exploiter, à valoriser :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les actions agissant sur la vulnérabilité des publics se multiplient, ce qui démontre : <ul style="list-style-type: none"> ✓ La capacité de l'équipe à impulser ce type de projets, à être à l'écoute des habitants ✓ La place réservée au travail sur les vulnérabilités des habitants ✓ L'accompagnement du public fragilisé dans le Projet centre social ▪ Ces actions sont une porte d'entrée pour un public qui ne serait pas venu spontanément vers le centre social. Une fois rencontrée par le biais de ces actions, ce public s'investit autrement dans le Projet centre social ▪ La richesse des partenariats occasionnée par ces projets et la quantité de public rencontré par le biais des diverses permanences accueillies ▪ L'ancienneté, l'expérience et les réalisations de l'action du centre social vers les publics vulnérables (environ 20 ans) à valoriser davantage localement plutôt que vers les partenaires financeurs extérieurs ▪ Le partenariat local d'action très actif (CCAS, MSD, Mission locale). 	
<p><u>Une faiblesse ou fragilité à améliorer</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les incertitudes financières quant aux secteurs agissant sur l'accompagnement des publics en situation de précarité (LRA, Mobilité, GEM, PRAPS,...) ▪ La difficulté pour l'équipe à rester dans une posture professionnelle d'accompagnement de la personne dans son projet et ne pas proposer uniquement des services. Il est nécessaire de renforcer le travail collaboratif avec les partenaires et proposer à l'équipe un accompagnement par la formation. 	
<p><u>Orientations stratégiques à travailler :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler l'axe « Accompagnement social et soutien aux personnes vulnérables » dans le Projet du centre social afin de parvenir à des financements locaux pérennes ▪ Elaborer un projet d'aménagement des locaux intégrant la création d'un espace d'accueil et de convivialité dans les locaux du centre social (Sagardian et quartier) ▪ Elaborer une place de formation sur l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité. 	

<p>Evaluation</p>	<p style="text-align: center;">ETRE UN FOYER D'INITIATIVES DES HABITANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer, promouvoir accompagner le bénévolat dans le centre social ➤ Favoriser l'émergence d'initiatives et la participation des habitants à la vie locale ➤ Impliquer l'habitant dans le projet centre sociale
<p><u>Enjeux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La consolidation et la pérennisation du projet associatif par l'implication des habitants dans le projet - L'ancrage local du projet centre social ▪ La pertinence des actions du centre social au regard des besoins et attentes du territoire 	
<p><u>Acquis fragilisés, menacés, à protéger</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Le bénévolat</u> Le projet centre social mobilise du bénévolat. Toutefois, Ils se sentent parfois un peu « perdus » dans cette « grande maison qu'est Sagardian ». Ils viennent à leur activité... puis repartent. C'est la question de l'accueil et de l'accompagnement du bénévolat qui doit être travaillée. ▪ <u>La proximité avec les habitants</u> Les habitants des quartiers Urdazuri et Ichaca s'investissent dans le Projet centre social. Les partenaires Ville de Saint Jean de Luz et Office 64 des HLM apprécient ce travail et le soutiennent L'animation dans les salles de quartier porte ses fruits dans le quartier Urdazuri mais reste plus difficile dans le quartier Ichaca Des habitants rejoignent le Conseil d'administration. Les administrateurs se mobilisent dans les travaux de réflexion sur projet associatif La dynamique créée grâce à l'animation des différentes commissions, et espace d'expression dans les quartiers (café des habitants, réunions des habitants,...) ▪ <u>Les espaces de convivialité :</u> La programmation des temps de convivialité avec les adhérents qui permet la rencontre. Ces rendez-vous deviennent une occasion d'implication des habitants dans l'organisation. 	
<p><u>Potentiel à exploiter, à valoriser</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'adhésion d'associations locales se développe (15 associations). ▪ Des locaux : L'association bénéficie de locaux implantés sur deux quartiers HLM « prioritaires » ainsi que la maison Sagardian ▪ Le centre social a su renforcer et développer le partenariat local autour de son action et notamment avec le CCAS, la MSD, La ville de Saint Jean de Luz et les associations locales. Le travail mené lors du contrat 2012/2016 est reconnu et le souhait de poursuivre dans ce sens est exprimé ▪ Les Formations-actions réalisées à l'interne depuis 4 ans ont permis de former une partie de l'équipe l'approche centrée sur le pouvoir d'agir des habitants et l'accompagnement de projet d'habitants ▪ Disponibilité et engagement des administrateurs ▪ La maison Sagardian est un lieu idéal pour ces animations. La beauté de la maison est valorisante, les espaces intérieurs et extérieurs sont agréables. 	
<p><u>Une faiblesse ou fragilité à améliorer</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le centre social doit renforcer l'accueil du bénévole au-delà du propre secteur où il intervient ▪ Le centre social n'a pas actuellement les moyens de soutenir suffisamment les associations dans leurs difficultés administratives et économiques ▪ La vétusté des locaux, leur équipement et l'aménagement permettant l'accueil des publics (accessibilité, confort d'accueil et d'écoute) ▪ Une sectorisation liée aux dispositifs financeurs encore trop importante et une dépendance économique pour certain. Ce qui engendre des critères d'évaluations parfois difficiles à concilier avec ceux d'un Projet centre social et isole de la dynamique de projet, l'action, le public et leurs animateurs ▪ Le centre social doit moderniser ses équipements de communication pour plus d'efficacité (MultiMedia et équipement) ▪ Manque de temps pour les salariés afin de développer et animer ces temps d'échange avec les adhérents et habitants. 	

Orientations stratégiques à travailler

- Développer les espaces de bénévolat en :
 - Adaptant la posture professionnelle d'accueil, d'écoute et de soutien à l'initiative (Ne pas faire à la place, ne pas systématiquement répondre à la demande par une action ou un service « clef en main »)
 - Communiquant sur le rôle du centre social comme espace de construction de projet, d'engagement. Affirmer la disponibilité des équipes à l'accompagnement des initiatives des habitants
 - Structurant la fonction d'accueil à tous les niveaux du projet et de la structure

- Valoriser tous les bénévoles permettant au Projet du centre social d'exister
 - Recentrer l'action des professionnels sur l'accompagnement et la promotion des capacités d'agir des habitants du territoire
 - Recentrer économiquement les moyens humains sur le cœur de métier du centre social en évitant les dépendances financières aux dispositifs

- Réaliser un plan de réaménagement des locaux afin qu'ils répondent aux contraintes de l'activité du centre social (Locaux, mobilier, équipement)
 - Aménagement des locaux du centre social afin de favoriser l'accueil et l'écoute des habitants
 - Renforcer les instances d'expression des adhérents dans la gouvernance de l'association
 - Equiper et former les équipes pour faciliter la communication

<p>Evaluation</p>	<p style="text-align: center;">ETRE UN ACTEUR DE LA VEILLE SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Qualifier les acteurs ➤ Développer, autour du projet centre social, le partenariat institutionnel et associatif sur le territoire
<p><u>Enjeux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Qualification du projet ▪ Ancrage du Projet centre social dans le tissu partenarial local ▪ Développement des moyens du projet ▪ Développement des initiatives associatives locales 	
<p><u>Acquis fragilisés, menacés, à protéger</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La qualité de la relation partenariale locale s'enrichie mais nécessite de la disponibilité et de la rigueur. ▪ La dynamique de réflexion et d'engagement du Conseil d'administration, et notamment après le DLA sur la réécriture du projet associatif ▪ L'animation de la commission des associations ainsi que les procédures d'adhésion des associations au projet sont à maintenir. ▪ Le principe de co-adhésion avec l'association GEM Phoenix enrichit le Projet centre social. 	
<p><u>Potentiel à exploiter, à valoriser</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La diversité des champs d'action des associations adhérentes est une richesse pour le Projet centre social ▪ Même si le bâtiment mériterait d'être adapté, il reste très valorisant pour le public et les associations et partenaires expriment une satisfaction d'y être accueillis. Les associations revendiquent de faire partie de « Sagardian ». 	
<p><u>Une faiblesse ou fragilité à améliorer</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La baisse des financements de la formation ▪ La qualité de l'animation des comités de pilotage reste parfois insatisfaisante (Techniques d'animation, supports documents,...). Un plan de formation ainsi que des interventions extérieures doivent pouvoir améliorer cette faiblesse ▪ La présence d'administrateurs dans les comités de pilotage doit être renforcée. La nomination d'un administrateur référent par secteur pourrait être une solution ▪ Vétusté des locaux qui donne une image peu dynamique et parfois peu accueillante lorsque l'on vient pour la première fois. Le hall d'accueil pas adapté et pas assez animé. ▪ La qualité des salles de réunion est à améliorer (Acoustique et accès handicapés insuffisants) ▪ L'équipement informatique insuffisant pour l'accueil optimum des formations et permanences ▪ Une demande de soutien aux associations sur le plan administratif, conseil juridique et aide matériel ▪ Une fonction d'accueil et de soutien au projet à améliorer ▪ La non sécurisation des locaux ne permet pas d'investir dans du matériel ou d'installer des expositions. 	
<p><u>Orientations stratégiques à travailler</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La mise en place de l'organisation interne des secteurs issus des travaux DLA sur le projet associatif ▪ L'analyse collective du diagnostic des besoins sociaux de Saint Jean de Luz en septembre 2014. ▪ Le plan de formation devra intégrer des formations à l'animation de réunion telles que les comités de pilotage et diagnostic partagé. ▪ Mettre en place, avec les acteurs locaux, des instances permettant la complémentarité des projets et des expertises ▪ Etre présent dans les instances de concertation ou d'analyse concernant le développement social du territoire ▪ Créer des instances de réflexion sur l'évolution et les enjeux du territoire, à l'interne du centre social ▪ Travail sur la fonction Accueil dans le Projet centre social ▪ Aménagement des locaux et équipement au regard des ambitions du projet. 	

LE DIAGNOSTIC
PARTAGÉ

Le territoire du projet

Le territoire d'intervention prioritaire de l'association est celui de la commune de **Saint Jean de Luz**. Toutefois, les actions du centre social ont un rayonnement coïncidant au territoire de vie des familles.

Situation géographique, environnement économique du centre social

Le Centre Social SAGARDIAN se situe dans la ville de Saint Jean de Luz, ville qui fait partie de l'agglomération dite littorale et frontalière du Pays Basque qui s'étend de Tarnos à Hendaye avec un puissant pôle urbain le B.A.B. (Biarritz – Anglet – Bayonne). Cette zone est caractérisée par des activités frontalières, industrielles, touristiques et de passage. C'est un carrefour de communication sur l'axe majeur Nord-Sud entre Bordeaux et Bilbao. Saint Jean de Luz, comme les autres villes du littoral du Pays Basque, a une intense fréquentation touristique (Population qui augmente d'environ 70 % en haute saison).

Le territoire

En 2013, la municipalité de Saint Jean de Luz a réalisé un diagnostic des besoins sociaux du territoire auquel nous avons participé.

Pour réaliser le diagnostic de territoire, nous nous sommes appuyés sur ce document ainsi que sur les données chiffrées fournies par la CAF, la MSD ainsi que l'Office des HLM 64.

L'analyse de ces informations a fait partie des supports d'entretiens réalisés avec les partenaires.

Synthèse des données froides

► La population

La population de Saint Jean de Luz représente en 2012 12 994 habitants.

Après avoir augmenté de 1990 à 2007 pour atteindre 13 728 habitants, le nombre d'habitants de Saint Jean de Luz diminue.

Au regard des statistiques INSEE, nous pouvons dire que c'est une population vieillissante.

Le solde naturel de la population en 2013 est négatif de – 122 (86 naissances pour 208 décès).

Les moins de 15 ans représentent 13.1 % de la population alors que la moyenne nationale des villes est de 18.6 %.

Les 30-59 ans ne représentent que 35.9 % pour une moyenne nationale des villes de 41.3 %.

Par contre, les 60-74 ans représentent 19 % de la population pour une moyenne nationale des villes de 16.7 % et les 75 ans et plus qui sont en augmentation représentent 16.7% des luziens pour 9 % dans les moyennes nationales des villes.

► Les ménages

Saint Jean de Luz compte en 2012 (INSEE) 6 651 ménages composés en moyenne de 2 personnes et 3 495 familles.

La taille des familles tend à se réduire sous l'effet de l'augmentation des ménages composés d'une seule personne. Ce constat met en évidence des enjeux d'isolement.

En 2012 (INSEE), les familles monoparentales représentaient 17.7 % des familles luziennes pour une moyenne nationale des villes de 9.9 %.

35.33 % des familles avec enfant, sont monoparentales.

► Indicateurs socio-économiques

Sur l'ensemble de la zone d'intervention du centre social, les allocataires CAF sont en augmentation. Il faut noter également l'augmentation des bénéficiaires du RSA qui passent de 349 en 2009 à 408 en 2012 soit une augmentation de 16.9 %. Parmi ces bénéficiaires 56 % sont des familles monoparentales.

Augmentation des Allocataires Adulte Handicapé qui passent de 228 en 2009 à 268 en 2012. Enfin, l'INSEE indique un taux de pauvreté de 11.2 % pour le territoire. Ces chiffres montrent une augmentation des indicateurs de précarité.

Composition des foyers sur Saint Jean de Luz :

- 46 % de personnes seules
- 27 % couple sans enfant
- 27 % ménages avec enfant (dont 35 % monoparentaux)

Les logements HLM sur Saint Jean de Luz : 1 340 logements

- 14 % des logements sont occupés par des couples avec enfant
- 68 % locataires seuls (avec ou sans enfant)
 - 21% Monoparentalité
 - 47 % Isolés
- 26 % sont occupés par des retraités.

Le regard des partenaires

Notre démarche a été de rencontrer les partenaires proches des habitants de Saint Jean de Luz afin de :

- Nourrir le Projet du centre social de leurs connaissances sur les évolutions du territoire
- Prendre en compte leurs points de vue sur l'action du centre social.

Nous avons donc rencontré séparément chaque partenaire pour ensuite les réunir afin de partager les constats.

Partenaires institutionnels :

- Office des HLM 64, le 9 mai 2016
- CCAS Saint Jean de Luz, le 9 mai 2016
- Service jeunesse Ville, le 11 mai 2016
- MSD, le 17 mai 2016
- Pôle Petite Enfance de Saint Jean de Luz, le 19 mai 2016

Puis une réunion de partage des constats le 14 juin 2016.

Partenaires associatifs :

- La Croix Rouge, le 12 mai 2016
- Les Restos du cœur, le 13 mai 2016
- Commission des associations le 19 mai 2016
- ADELI, le 23 mai 2016

Puis une réunion de partage des constats le 14 juin 2016

Des rencontres de qualité...

Lors de ces rencontres, nous avons reçu un très bon accueil. Les partenaires sont sensibles à notre démarche et une dynamique de collaboration s'installe très rapidement avec beaucoup d'attention.

Nous ressentons une véritable envie de collaborer avec le centre social, dans l'intérêt des habitants du territoire.

Nous retenons de ces rencontres que les partenaires associatifs et institutionnels du territoire ont une volonté de partager avec nous sur les enjeux du territoire et une envie de travailler avec le centre social.

Nous repérons des valeurs communes de non jugement de la personne, de placer la personne au cœur du processus d'accompagnement et rechercher une disponibilité afin de d'accompagner sereinement la personne en la rassurant Non jugement, la responsabilisation, la disponibilité pour rassurer la personne.

Nous constatons également un bénévolat très actif sur le territoire et notamment pour les associations caritatives.

Les acteurs qui n'ont pas besoin de nous pour faire, mais le faire avec nous est une évidence pour eux.

Enfin, chacun exprime une satisfaction de l'évolution de la relation, plus ouverte, qu'entretient le centre social avec les partenaires locaux.

Le regard des partenaires sur le territoire

Les forces...

- ▶ Une collaboration entre les acteurs locaux (associatif, commerçants, ville)
- ▶ La préoccupation du lien social est très présente dans les projets locaux
- ▶ Evolution positive de l'image des quartiers par des projets « in situ » (Salles de quartier, Pôle Petite enfance, animations...)
- ▶ Une situation socioéconomique à prendre en compte mais pas catastrophique par rapport à d'autres communes
- ▶ Une population arrivante dynamique et demandeuse.

Les faiblesses...

Le territoire :

- Manque d'espaces d'accueil généralistes, sources de collectif, d'écoute, d'information, proximité
- Manque de logements d'urgence
- Diminution des dispositifs d'aide aux personnes (accompagnement)
- Besoin d'accueil des nouveaux arrivants
- Population isolée importante (avec ou sans enfants) Famille monoparentale et population âgées.

Les situations :

- Augmentation des bénéficiaires dans les associations caritatives
- Beaucoup de situations de déclassement social difficiles à gérer pour la personne
- Nouvelles formes de situation de vulnérabilité : Petites retraites, jeunes femmes seules avec enfants, ...
- Accueil des étrangers (Problème de l'apprentissage du français)
- Augmentation des personnes souffrant de maladies psychiques (S'expriment mais ne connaissent pas leurs droits).

Les difficultés :

- Multiplication des démarches administratives pour les projets collectifs ce qui démobilise et pour les démarches individuelles ce qui vulnérabilise
- Difficulté de gestion du quotidien pour les publics en situation vulnérabilité (Précarité éco, maman solo). Organisation familiale (Garde d'enfant, accès aux droits, fragilité économique)
- Réalité de la précarité des personnes âgées (Population plus silencieuse).

Le regard des partenaires sur le Centre social

Les forces

- ▶ Des partenaires qui ont envie de travailler avec le centre social
- ▶ Le centre social est un espace neutre, sans étiquette
- ▶ Le centre social est repéré et reconnu pour ses actions auprès des familles du territoire
- ▶ Le centre social agit davantage sur le territoire que pour un public spécifique. Il n'est pas stigmatisant
- ▶ La présence du centre social au cœur des quartiers
- ▶ La démarche du centre social d'impliquer les habitants est précieuse pour le travail de reconstruction (Babysitting solidaire, Salles de quartier, Parcours famille, sorties familiales)
- ▶ Le Projet centre social procède une capacité d'accueil (Lieu et savoir-faire) et d'écoute
- ▶ Le centre social propose des actions qui agissent dans la transversalité (Ateliers, sorties, la convivialité, accompagnement) ce qui permet de travailler sur la mixité sociale
- ▶ Une image du centre social qui évolue : moins « sociale », plus ouverte.

Les faiblesses

- ▶ Le centre social doit travailler davantage avec l'extérieur
- ▶ Les associations ont pu ressentir parfois un sentiment de suffisance et un manque de bienveillance envers leurs actions et leurs bénévoles
- ▶ Besoin de travailler sur les passerelles entre nos actions
- ▶ Nécessité de préserver et d'aménager l'accueil du public, des permanences (Lieu de rencontre du public, premier contact)
- ▶ Développer l'action « Café des habitants » dans d'autres quartiers (Elgar, Alturan)
- ▶ Il est important que le centre social puisse proposer sur le territoire des activités régulières et pas chères pour les personnes isolées (Point de départ du lien social)
- ▶ Le centre social a un déficit de communication
- ▶ Besoin de rendre plus visible et lisible l'action du centre social (Quotidien, expliquer, inviter)
- ▶ Le centre social doit venir expliquer, inviter, rencontrer sur les lieux, « Sortir de ses murs ».

Ainsi, 5 axes de travail sont formulés avec les partenaires :

1. L'accueil :

- ☞ Aménagement et animation du lieu « Accueil » à Sagardian
- ☞ Renforcer la proximité avec les associations et les habitants – « Aller vers »
- ☞ Permettre l'accès aux droits (Ecoute, orientation, outils à disposition, permanences, accueil des associations)
- ☞ L'accueil des nouveaux arrivants

2. Le « Travailler ensemble » - (Collaboration)

- ☞ Construction de coopérations et complémentarités avec les acteurs du territoire
- ☞ Soutien aux projets et aux associations locales
- ☞ Formaliser les principes et méthodes du « Travailler ensemble »

3. Agir sur les vulnérabilités

- ☞ Connaître (Veille sociale, écoute, accueil)
- ☞ Participation (Faire avec)
- ☞ Accessibilité (Adaptation des offres)

4. La gouvernance associative (interne)

5. Renforcer la communication externe

Le regard des habitants et des adhérents

Afin de collecter les points de vue des habitants, l'équipe du centre social a élaboré et animé un sondage auprès des habitants.

Il s'agissait d'un questionnaire qui n'était pas distribué mais qui faisait l'objet d'un petit entretien de 10 mn ou l'animateur remplissait le questionnaire avec la personne.

Cette démarche a donc pu se faire durant 1 mois avec l'ensemble des salariés, à l'accueil de la crèche, des ALSH, de l'accueil du centre social, dans les quartiers et dans les animations du centre social.

162 questionnaires ont pu être exploités. Les résultats de cette démarche ont été présentés et débattus en public les 7 et 14 juin 2016.

Ils ne représentent qu'une tendance et ne sont pas forcément le reflet du point de vue de l'ensemble des habitants de Saint Jean de Luz mais plutôt d'une partie des personnes fréquentant les actions du centre social.

L'environnement

Les personnes rencontrées ont plutôt une bonne image de leur quartier.

A 90 % ils expriment un sentiment de tranquillité. Pour les 10 % plus négatifs, il s'agirait plutôt d'un manque d'activité, d'isolement et de problèmes de voisinage.

Les souhaits d'amélioration sont orientés vers les aménagements extérieurs sur les questions de stationnement, d'éclairage public et d'aire de jeux de proximité. L'envie de plus de solidarité entre voisins et de plus de civisme est à noter.

La vie de famille

Les principales préoccupations des familles sondées tournent autour des enfants et de la fonction parentale (Garde des enfants, scolarité, loisirs...).

En ce qui concerne le cadre de vie il s'agit du logement et de l'aménagement du quartier (Espaces de jeux, sécurité routière...).

Les préoccupations personnelles portent sur la santé (Prévention, activités, alimentation, surmenage), l'accès aux loisirs (Coût, organisation...), l'accès à l'emploi et l'isolement.

Le centre social

87 % des sondés ont une image plutôt positive du centre social (Sérieux, de bons souvenirs, beaucoup d'activités, convivialité...).

Il est toutefois intéressant de regarder les 13 % de réponses négatives qui regrettent un bâtiment un peu vieillissant, peu accueillant, peu dynamique et une image « trop sociale ».

Seulement 45 % des personnes se sentent bien informées sur le centre social. La communication n'est pas satisfaisante mais lorsque nous demandons quels supports seraient à améliorer, c'est le contact direct qui est souhaité en premier. Le support Mail, site internet, affiches ne suffisent pas.

L'accueil semble devoir être amélioré pour 50 % des personnes. Même si ce qui est fait est reconnu (Personne présente à l'accueil souriante, lieu ressource, accueil Café...), il semble que le lieu soit trop impressionnant, vieillissant, froid et parfois vide.

Pour les actions du centre social, les personnes interrogées expriment leurs attentes sur les actions de convivialité, l'aide aux démarches administratives et à l'information, l'aide à la fonction parentale, sorties et le développement d'activités accessible pour adultes (Horaires, prix, garde d'enfants).

L'ensemble de ces constats a donc été partagé lors des rencontres publiques.

La question de l'engagement a également été débattue.

En effet, la dernière question du sondage interrogeait la personne sur sa disponibilité à participer à la réflexion et la mise en place d'actions. 67 % ont répondu par la négative.

Bien que ce soit le résultat des réponses exprimées, ce pourcentage a fait réagir la salle.

Certain regrettant cette position « De tout vouloir sans donner » et d'autres exprimant une crainte de s'engager alors qu'ils estimaient ne pas en avoir le temps ou les compétences.

DEFINITION DES AXES
DU PROCHAIN CONTRAT
DE PROJET

Suite à ce diagnostic partagé, la formation/action organisée avec les salariés et administrateurs a permis de définir les axes du futur projet.

Ces axes et objectifs généraux ont été présentés et validés en Conseil d'administration du 28 juin 2016 puis partagés en Comité de pilotage du Projet centre social rassemblant le Bureau de l'association Sagardian, le Maire de Saint Jean de Luz, les représentants élus du Conseil départemental 64, la CAF, la MSD de Saint Jean de Luz, l'Office 64 d'HLM, le CCAS de Saint Jean de Luz, les représentants des associations Croix Rouge et Restos du cœur.

AXE 1 :

Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, des familles, des groupes informels, des associations et nouveaux salariés et bénévoles

- ▶ Doter le centre social d'espaces d'accueil et d'écoute des habitants
- ▶ Coordonner une offre d'information et d'orientation pour les habitants et groupes d'habitants
- ▶ Placer la fonction Accueil au cœur de l'animation du Projet centre social

AXE 2 :

Développer les conditions favorables à la participation et à l'engagement des habitants dans l'amélioration de leur environnement

- ▶ Renforcer les liens de proximité avec les habitants « Aller vers »
- ▶ Appuyer, renforcer et faciliter la mise en œuvre du pouvoir d'agir des habitants, particulièrement celui des plus fragilisés

AXE 3 :

Permettre aux personnes d'agir sur l'amélioration de leurs conditions de vie au quotidien

- ▶ Aider les familles à mieux concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale
- ▶ Accompagner les personnes dans la réalisation de leurs projets à partir de leurs aspirations
- ▶ Accompagner les personnes en situation de vulnérabilité

AXE 4 :

Permettre au Centre social d'être un acteur fort du Développement Social Local sur la commune

- ▶ Développer et articuler les réseaux de collaboration et de partenariat autour du Projet centre social
- ▶ Encourager et soutenir les initiatives portées par les habitants

AXE 5 :

Renforcer notre vie associative

- ▶ Développer l'engagement bénévole dans le Projet centre social
- ▶ Renforcer les aires décisionnelles, stratégiques et opérationnelles de l'association.

LE FONCTIONNEMENT
DU FUTUR PROJET

Les moyens du projet

► **Les ressources humaines**

L'association compte 73 emplois pour 47 postes équivalent Temps plein.

Budgétairement, la masse salariale représente en 2015, 1 433 428,00 € soit 81% du budget total.

Nous pouvons visualiser la redistribution locale de ces emplois :

- Commune de Saint Jean de Luz : 18 emplois
- Communauté d'Agglomération Sud Pays basque : 46 emplois
- Communauté d'Agglomération Côte basque – Adour : 2 emplois
- Autres territoires : 7 emplois

Vous trouverez **en annexe l'organigramme** de l'association.

► **Le budget**

L'association gère un budget de 1 767 650 €.

La masse salariale est très importante, 81 % pour seulement 14 % d'activité.

Les 5 % restants correspondent aux frais généraux.

L'association devra veiller à ce que ses engagements d'employeur ne se fassent pas au détriment de l'activité de l'association auprès des habitants.

En effet, la crise des financements publics impacte le centre social comme beaucoup d'associations.

Les conventionnements pluriannuels deviennent rares et les financements prennent de moins en moins en compte les charges liées à l'accompagnement du projet ce qui fragilise la structuration budgétaire de l'association « Employeur ».

38 % des ressources proviennent des produits de l'activité (Participation des usagers, prestations liées à l'accueil des enfants dans les structures, autofinancement). Ce chiffre indique une capacité certaine à l'autofinancement de l'association.

L'ensemble des ressources de l'association se répartit ainsi :

- ✓ 33 % Ville de Saint Jean de Luz
- ✓ 24 % CAF
- ✓ 13 % Participation des usagers et autofinancement
- ✓ 13 % Conseil départemental 64
- ✓ 7 % Conseil régional
- ✓ 5 % Etat
- ✓ 5 % autres ressources (Produits financiers, dons)

L'association possède une autonomie financière de plus de 3 mois ce qui démontre une gestion saine.

Toutefois, cette trésorerie sera mobilisée afin d'assumer l'impact financier de l'arrêt du financement du LRA qui a amené l'association à devoir procéder à des licenciements en 2016.

► Les moyens matériels

Les bâtiments -> L'association dispose en location :

- ✓ La maison Sagardian
- ✓ Les bâtiments Crèche du haut et Crèche du bas
- ✓ 2 salles de quartier (Urdazuri et Ichaca)
- ✓ Le Pôle Petite enfance de Saint Jean de Luz pour les ALSH Maternel, le LAEP et les ateliers Parents enfants
- ✓ Les locaux de l'Ikastola pour l'accueil des ALSH Primaire et collège durant l'été

Les véhicules -> L'association possède :

- ✓ 3 véhicules de 9 places
- ✓ Une voiture
- ✓ 4 vélos électriques

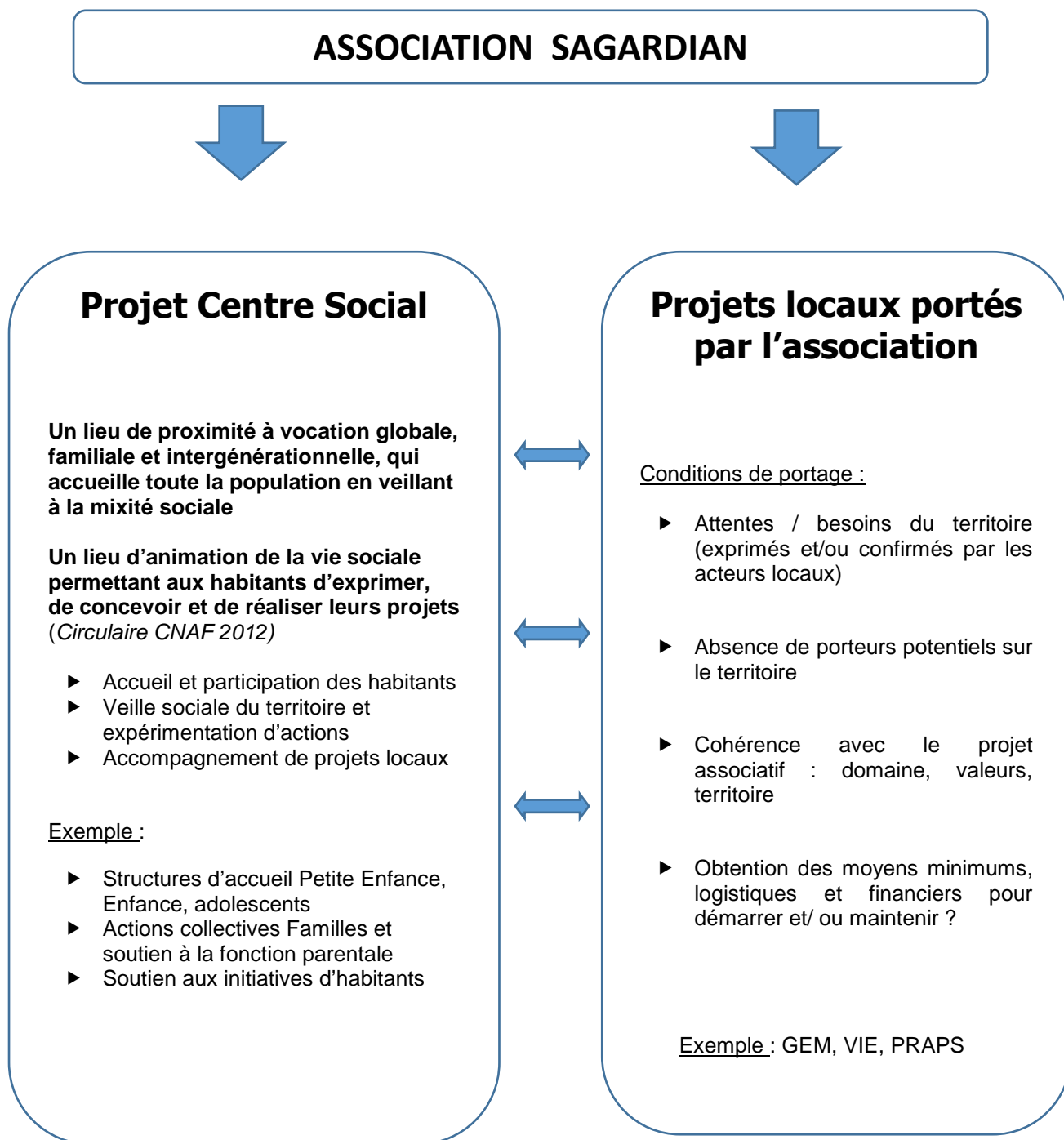
LE PROJET
2016 - 2020

1. Le projet Centre social dans le projet associatif Sagardian

Le contrat de projet s'inscrit dans le projet associatif Sagardian.

En effet, le conseil d'administration a réalisé un travail sur son projet associatif permettant de recentrer le Projet centre social sur ces missions tout en répondant aux sollicitations locales. L'élaboration de ce contrat de projet en est le résultat.

Cette démarche doit permettre une meilleure évaluation de l'impact de la démarche du Projet centre social sur son territoire et d'identifier plus précisément les moyens nécessaires aux deux dimensions du projet associatif (Projet centre social et projets locaux portés par l'association).



2. L'organisation du Projet centre social

Le projet centre social s'appuie sur 5 pôles d'activité coordonnés par le directeur de l'association.

Chaque pôle est animé par un référent, diplômé.

Un administrateur référent du Conseil d'administration sera nommé pour chacun des pôles afin d'en assurer le suivi et l'évaluation.

Directeur de l'association et du centre social Sagardian : Stéphane INGOUF

- ▶ Garant du projet associatif
- ▶ Garant de la réalisation du projet centre social
- ▶ Garant de l'animation de la vie associative
- ▶ Responsable des ressources humaines
- ▶ Responsable de la gestion financière de l'association

1. Pôle Administratif, financier et logistique : Responsable Mirentchu ARAMBURU

- ▶ Suivi administratif de l'association
- ▶ Secrétariat de l'association
- ▶ Comptabilité de l'association
- ▶ Entretien technique et hygiène des bâtiments et matériels
- ▶ Communication

2. Pôle Animation Globale : Responsable Jokin MANTEROLA

- ❖ Animer la fonction accueil du Projet centre social
 - ▶ Mise en place des conditions d'écoute et d'accompagnement des habitants dans la conduite leurs projets individuels ou collectifs
 - ▶ Mise en place des espaces et actions de rencontre avec les habitants
 - ▶ Mise en place d'actions permettant l'accès aux droits des personnes
 - ▶ Analyse des expressions des habitants et projection avec les pôles d'activité, d'actions y répondant
- ❖ Animer la fonction de veille sociale du territoire d'intervention du centre social
 - ▶ Connaître les acteurs locaux et créer du lien
 - ▶ Organiser la concertation avec les professionnels et acteurs locaux du territoire
 - ▶ Comprendre et accompagner les situations de vulnérabilité sur le territoire en s'appuyant sur les pôles d'activité du centre social et les projets portés par l'association
- ❖ Accompagner les initiatives d'habitants
 - ▶ Accompagner la structuration de collectifs d'habitants au service de l'animation de la vie sociale
 - ▶ Soutenir les solidarités de voisinage
 - ▶ Structurer une aide directe aux initiatives d'habitants
 - ▶ Valoriser, rendre lisible les initiatives et collaborations locales
- ❖ Faciliter l'action du bénévole dans l'association
- ❖ Mise en place d'un projet de développement culturel dans le projet centre social

3. Pôle Famille et soutien à la fonction parentale : Responsable Mirentxu ETCHEBERRY

- ❖ Coordination des actions de soutien à la fonction parentale
 - ▶ Mise en place d'actions d'information des familles sur les services du centre social et du territoire
 - ▶ Mise en place d'actions permettant l'accès aux droits des personnes
 - ▶ Mise en place d'actions permettant le répit parental
 - ▶ Mise en place d'actions facilitant les relations parents-enfants et les projets en familles
 - ▶ Mise en place d'actions permettant de renseigner, de répondre aux interrogations des parents
- ❖ Mise en place d'action facilitant l'accès et la pratique d'activités culturelles ou sportives pour les familles
- ❖ Développer et/ou adapter des actions en direction des publics vivant une situation de vulnérabilité (Isolement, santé, précarité économique)
- ❖ Soutenir les solidarités de voisinage
- ❖ Créer du lien avec les acteurs locaux concernés par l'action auprès des familles et de la fonction parentale
- ❖ Initier des actions en direction des personnes âgées et sur la question du vieillissement

4. Pôle Service Multi accueil : Responsable Véronique DELAGE

- ❖ Gestion des services multi accueil Petite enfance de l'association
- Et dans ce cadre,
- ❖ Développer des offres d'accueil d'enfants adaptées aux réalités des parents (Horaires, tarifs, contenus)
 - ❖ Faciliter l'accès et la pratique d'activités culturelles ou sportives de la Petite Enfance
 - ❖ Développer et/ou adapter des actions en direction des publics vivant une situation de vulnérabilité
 - ❖ Créer du lien avec les acteurs locaux
 - ❖ Participer aux actions de soutien à la fonction parentale

5. Pôle Enfance et Jeunesse : Marihé IRIGOYEN

- ❖ Gestion des ALSH maternel, primaire et collège
- ❖ Gestion des actions d'aide à la scolarité
- ❖ Gestion des accueils libres jeunes et jeunes majeurs et de la mission ASE

Et dans ce cadre,

- ❖ Développer des offres d'accueil d'enfants, adaptées aux réalités des parents (Horaires, tarifs, contenus)
- ❖ Faciliter l'accès et la pratique d'activités culturelles ou sportives pour ce public
- ❖ Développer et/ou adapter des actions en direction des publics vivant une situation de vulnérabilité
- ❖ Créer du lien avec les acteurs locaux
- ❖ Participer aux actions de soutien à la fonction parentale

3. Les instances du projet

a) Les instances politiques du projet

Co-animées par le directeur et la Présidente

- L'assemblée générale
- Le conseil d'administration
- Le bureau
- Commissions
 - ▶ Commission suivie du Projet centre social
 - ▶ Commission suivie des projets portés par l'association
 - ▶ Commission Ressources humaines
 - ▶ Commission Finance
- Le Comité de pilotage du Projet centre social

b) Les instances techniques du projet (Voir ci-après modalités d'évaluation)

4. Les modalités d'évaluation du projet

Qu'est-ce que l'évaluation ?

L'évaluation est une démarche qui vise à donner de la valeur, prendre du recul, émettre un constat sur une situation, et prendre des décisions, au regard des objectifs de départ et des finalités de l'action.

Évaluer, c'est mesurer le chemin parcouru pour progresser, réajuster, mettre en cohérence. L'évaluation est un outil au service de la démarche de progrès qui s'inscrit dans le souci de l'amélioration continue de nos actions. C'est aussi un outil de clarification et de valorisation auprès des partenaires.

L'évaluation du projet se fera au travers de plusieurs axes :

Au regard de cadres de référence

Nos cadres de référence sont le projet associatif Sagardian, la circulaire CNAF, la convention Animation globale signée avec le Conseil départemental 64 et la convention d'objectif signée avec la ville de Saint Jean de Luz.

Comme présenté dans ce document, c'est au travers de ces cadres qu'a été écrit le futur projet et sera donc évalué.

Nous vérifierons tout au long de notre projet si notre action est en conformité avec nos cadres de référence.

Dans l'écriture des fiches d'opérationnalité

La structuration des fiches actions, ci-après, a été pensée pour qu'elles soient un outil d'évaluation. C'est à partir de ce document que sera réalisée l'évaluation du projet.

Une évaluation tout au long du projet

a) Un regard croisé

- ☞ Un administrateur sera nommé pour chacun des Pôles d'activité du projet.
Le binôme référent / administrateur fera le point trimestriellement sur l'évolution du Pôle au regard du projet.

- ☞ S'entourer d'un groupe d'expert pour évaluer notre action.
L'évaluation du projet se fera de manière continue sous la forme de la formation/action auprès des salariés et administrateurs.
Un groupe de formateurs spécialisés dans l'action « Centre social » et le développement du pouvoir d'agir des habitants, impliqué dans nos travaux depuis 2 ans, suivra le projet et nous aidera à élaborer le plan de formation annuel.

b) Des procédures

<ul style="list-style-type: none">☞ Réunion mensuelle groupe projet réunissant les référents de Pôles	<p>Cohérence des actions par rapport au Projet centre social et veille</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Présentation de l'action du Pôle et partage des résultats▶ Présentation des constats, des opportunités au groupe Projet▶ Sollicitation de l'éclairage ou la collaboration sur un projet▶ Mise en place d'actions
<ul style="list-style-type: none">☞ Entretiens tous les 15 jours, Directeur / référent de Pôle	<p>Efficacité de l'action du Pôle au regard des objectifs fixés</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Supervision de l'animation du Pôle▶ Elaboration des projets d'action (contenus pédagogiques, critères d'évaluation, moyens nécessaires...)▶ Point sur l'organisation du Pôle (modalités d'animation, répartition des tâches,)▶ Evaluation des actions au regard des objectifs fixés▶ Préparation / exploitation des contenus de réunion de concertation et de groupe Projet
<ul style="list-style-type: none">☞ Réunion de travail par pôle : Référent de Pôle et son équipe	<ul style="list-style-type: none">▶ Coordination des actions du Pôle▶ Mise en œuvre des actions
<ul style="list-style-type: none">☞ Rencontre trimestrielles de concertation partenariale par Pôle <i>(Se déclinera en commissions qui se réunira autant que de besoin pour la mise œuvre des actions Imaginées par le groupe de concertation partenariale)</i>	<p>Réunissant le responsable de Pôle, le directeur et les partenaires concernés par l'action du Pôle cette instance veille à la pertinence de l'action par rapport aux enjeux du territoire au public visé</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Echange des connaissances du territoire (veille sociale)▶ Analyse du territoire▶ Repérage des axes de travail▶ Evaluation des travaux produits par le Groupe de concertation partenariale

<p>☞ Commission des associations (Toutes les 6 semaines)</p>	<p>Commission réunissant l'ensemble des associations adhérentes au projet centre social</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Echange sur l'actualité de chacun ▶ Réflexion sur les enjeux du territoire et du rôle du tissu associatif ▶ Mise en œuvre de projets communs
<p>☞ Commission des bénévoles (Toutes les 6 semaines)</p>	<p>Commission réunissant les bénévoles du centre social</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Echange sur l'actualité du bénévolat de chacun ▶ Réflexion sur la place du bénévole dans le Projet centre social ▶ Mise en œuvre de projets communs
<p>☞ Rencontres de quartier (Toutes les 6 semaines)</p>	<p>Rencontre dans les quartiers avec les habitants.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Information sur l'actualité du projet centre social ▶ Ecoute des aspirations des habitants ▶ Evaluation des actions réalisées ▶ Echanges sur l'animation de la vie sociale du quartier ▶ Mise en œuvre de projets
<p>☞ Semaine annuelle d'évaluation du Projet centre social</p>	<p>Chaque année, dans le cadre du plan de Formation/action, nous organiserons un séminaire d'une semaine réunissant administrateurs et salariés sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Suivi et évaluation du projet par axe ▶ Préparation et organisation de la rentrée <p>Des travaux d'écoute des habitants, des partenaires et des usagers seront réalisés préalablement dans chaque Pôle afin de préparer ce séminaire.</p>

L'ensemble des actions de l'évaluation doit nous permettre d'ajuster les actions pour l'année suivante et d'élaborer le plan de formation de l'année suivante

LES FICHES ACTIONS
DU PROJET
2016 - 2020

AXE 1 Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, des familles, des groupes informels, des associations et nouveaux salariés et bénévoles

Action 1.1 L'accueil généraliste : réalisation d'un plan d'aménagement de l'accueil du centre social

Action 1.2 Développement d'espaces de rencontre avec les habitants sur la ville

Action 1.3 Définition d'une politique d'accueil

AXE 2 Développer les conditions favorables à la participation et à l'engagement des habitants dans l'amélioration de leur environnement

Action 2.1 Mise en place d'un projet d'actions culturelles, vecteur de rencontres et de proximité avec les habitants

Action 2.2 Création du festival des habitants

Action 2.3 Création de collectifs d'habitants

Action 2.4 Mise en place d'un plan de formation sur l'accompagnement de collectifs

AXE 3 Permettre aux personnes d'agir sur l'amélioration de leurs conditions de vie au quotidien

Action 3.1 Informer les habitants

Action 3.2 Soutenir les habitants dans leurs démarches

Action 3.3 Actions permettant le repérage des familles et des personnes en situation de vulnérabilité, la compréhension de ce qui fait problème

AXE 4 Permettre au Centre social d'être un acteur fort du Développement Social Local sur la commune

Action 4.1 Habiter le territoire

Action 4.2 Animation d'un Pôle « Soutien aux initiatives locales »

AXE 5 Renforcer notre vie associative

Action 5.1 Définition d'une politique d'accueil des bénévoles

Action 5.2 Consolider la gouvernance associative

AXE 1

Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, des familles, des groupes informels, des associations et nouveaux salariés et bénévoles

Constats issus du diagnostic partagé :

- La fonction d'accueil et d'écoute des habitants fait partie, selon la circulaire CNAF 2012, des 5 missions complémentaires d'un centre social et constitue l'axe 1 de la grille d'évaluation « Animation globale » du Conseil départemental.
- Le diagnostic du territoire indique une population isolée (avec et sans enfants) de 47 %. Les partenaires repèrent un problème d'accès aux droits et de difficultés à gérer des situations brutales de déclassement social.
- Les situations familiales complexes et la multiplication des démarches administratives rendent nécessaires la présence d'espaces généralistes d'écoute et d'accès à l'information.
- La disparition des dispositifs (tel que le LRA), réduit la possibilité de rencontrer le public fragilisé par l'action d'insertion.
- L'expérience des « Cafés des habitants » confirme l'efficacité des espaces d'accueil pour rencontrer les habitants et engendrer avec eux des projets d'actions individuelles et collectives.
- Partenaires et habitants attendent du centre social qu'il développe des espaces ressource et de convivialité.
- Beaucoup de monde fréquente le centre social par les actions d'associations accueillies, celles de l'association Sagardian et les permanences.
- Le centre social accueille 15 associations et 6 organismes.
- Nécessité de poursuivre la formation des équipes professionnelles et bénévoles sur l'accompagnement de projets collectifs et individuels en plaçant la personne au cœur du processus.

OBJECTIFS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	FICHES ACTIONS
<p>Doter le centre social d'espaces d'accueil et d'écoute des habitants</p>	<p>1. L'accueil généraliste : Aménager l'espace Accueil du centre social pour qu'il soit le premier espace d'animation au service du projet</p> <p>2. Création d'espaces mobiles et/ou « Hors les murs » d'accueil et de rencontres avec les habitants « Aller à la rencontre des habitants ».</p> <p>3. Définir les modalités et les principes de la fonction « Accueil » au service du Projet centre social 48</p> <p>4. Affectation de moyens humains chargés de coordonner la fonction accueil dans le Projet centre social</p>	<p>1. L'accueil généraliste : Réalisation d'un plan d'aménagement de l'accueil du centre social</p> <p>2. Développement d'espaces de rencontre avec les habitants sur la ville</p> <p>3. Définition d'une politique d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation d'un protocole d'accueil dans le Projet centre social (Habitants, adhérents, salariés, bénévoles, partenaires) ▪ Mise en place d'une formation « accueil » ▪ Création d'une commission « Fonction Accueil »
<p>Coordonner une offre d'information et d'orientation pour les habitants et groupes d'habitants</p>		
<p>Placer la fonction Accueil au cœur de l'animation du projet centre social</p>		

<p><i>Effets attendus</i></p>	<p>L'accueil, premier lieu d'échange entre l'association et son environnement, a une fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vis-à-vis de l'environnement externe, c'est le premier vecteur d'image du centre social, c'est sa vitrine et c'est la première impression laissée aux habitants, aux partenaires, • Vis-à-vis de son environnement interne, c'est un support quotidien de facilitation des échanges et de convivialité dans l'organisation, il participe au sentiment de reconnaissance des collaborateurs et aux bonnes conditions de travail • Vis-à-vis des bénévoles, c'est un premier lien du travail associé : « bénévoles / salariés ». <p>Cette « mission d'Accueil s'adresse à tous les publics en recherche d'information, d'orientation. Elle a pour but de leur apporter les premiers repères nécessaires à leurs questionnements, en les aidant à identifier les ressources disponibles et en les guidant, si besoin, vers les interlocuteurs susceptibles de les accompagner dans une démarche plus approfondie ».</p> <p>Ces différents éléments constituent le « Socle » de la fonction d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir des personnes venant de différents horizons, avec des statuts différents (Tout public) • Analyser leur demande, précise ou floue et en faire un diagnostic immédiat, évaluer la notion d'urgence d'une situation donnée • Évaluer l'autonomie de la personne • Apporter une première réponse personnalisée, de façon précise et synthétique, dans une vision globale de la situation de la personne. <p>Il est recherché dans cet axe d'améliorer les moyens du projet tant sur le plan matériel et architectural que sur la méthode et les compétences de l'équipe salariés/bénévoles.</p>
--------------------------------------	---

AXE : 1	Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, des familles, des groupes informels, des associations et nouveaux salariés et bénévoles
ACTION : 1.1	L'accueil généraliste : Réalisation d'un plan d'aménagement de l'accueil du centre social
<p>Objectifs Généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Doter le centre social d'espaces d'accueil et d'écoute des habitants • Placer la fonction Accueil au cœur de l'animation du Projet centre social <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accueil généraliste : Aménager l'espace Accueil du centre social pour qu'il soit le premier espace d'animation au service du projet 	
<p>Ressources mobilisées :</p> <p><u>Internes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le référent du pôle Animation globale • La chargée d'accueil du centre social • Le groupe Projet centre social (Réfèrent Enfance/Jeunesse + Réfèrent Famille + Réfèrent Service Multi accueil + Réfèrent Fonction accueil) • Chaque référent de Pôles du Projet centre social co-animera l'espace Accueil avec la chargée d'accueil une demi-journée par semaine. • Une commission Fonction « Accueil » composée d'administrateurs et salariés sera mise en place et supervisera l'AXE 1 du projet • Chaque salarié et bénévole d'activités spécifiques • L'équipe d'entretien du bâtiment sera étoffée (embauche d'un contrat 24h00) • L'équipe chargée de l'animation de l'accueil sera étoffée (embauche d'un contrat 11h00) • Les locaux du centre social et le budget d'investissement mobilisé pour l'aménagement • Les projets locaux portés par l'association <p><u>Externes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les partenaires intervenant dans le centre social (Permanences, associations adhérentes) • Partenaires externes (HLM, commune, ...) • Intervenants de la formation • Services techniques de la ville de Saint Jean de Luz 	
<p>Descriptif de l'action :</p> <p>Le territoire d'intervention du centre social est grand et le Projet centre social n'est pas suffisamment visible, même dans le bâtiment principal Sagardian. Pour cela, un plan d'aménagement des locaux sera réalisé et partagé avec la municipalité, propriétaire du bâtiment. Ce plan définira les étapes de réalisation des travaux, des investissements et des déménagements de services pour une meilleure animation de l'accueil. Il s'agira de bâtir les moyens matériels permettant une meilleure visibilité et une continuité de la fonction accueil du Projet centre social :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. En aménageant l'accueil du centre social permettant ainsi d'assurer auprès des habitants, des adhérents, des bénévoles et des partenaires, les fonctions d'accueil attendues dans les cadres de références : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un premier contact de qualité avec le centre social, favorisant la rencontre avec la personne ▪ L'information sur le Projet centre social ▪ L'écoute active, l'orientation et la mise en relation ▪ L'appui, l'aide technique, le conseil et l'accompagnement des habitants ▪ Le soutien aux démarches et aux initiatives 2. En réalisant un support mobile (Stand) pour des lieux d'accueil ponctuels Ce « Stand » sera réalisé collectivement (Administrateurs, salariés, bénévoles, usagers d'ateliers et activités) tant sur son contenu que sur sa réalisation technique. Il pourra être utilisé lors d'évènements ou animations extérieurs 3. En identifiant et en aménageant les espaces d'accueil spécifique du projet (ALSH, crèche.) Transmettre le protocole d'accueil (voir fiche 1.3) aux salariés et bénévoles intervenant dans des accueils spécifiques comme la crèche, ou les ALSH par exemple. 	

- Temps de sensibilisation et de formation dans les secteurs
- Transmission du protocole d'accueil

Le projet d'aménagement de l'accueil sera accompagné par une formation action pour les animateurs et bénévoles du Projet centre social. Cette formation aura pour objet, la réflexion, l'organisation et l'évaluation de la fonction Accueil centre social.

Effets attendus :

- Un plan d'aménagement des locaux est réalisé et partagé avec la municipalité (Propriétaire)
- L'équipe du centre social dispose d'espaces de rencontres avec les habitants, permanents et ouverts à tous
- La fonction Accueil dans le Projet centre social est matérialisée et permanente
- Le centre social est reconnu par les habitants et partenaires comme un espace ressource et ressourçant (information, conseils, écoute, ...)
- Le centre social est un espace de rencontre de rendez-vous pour les partenaires et habitants
- La fonction d'Accueil et les espaces d'accueil sont le point de départ des projets du centre social, impliquant les habitants

Modalités et support d'évaluation :

- Une commission « Accueil » présidée par un administrateur référent sera mise en place
- La formation/action aura pour fonction d'animer l'évaluation de la fonction Accueil dans le Projet centre social
- Un registre sera mis en place à l'accueil
- Les réunions d'équipe aborderont systématiquement la fonction Accueil afin que des réponses aux sollicitations soient mises en place
- Echanges avec les habitants (« Rencontres habitants » voir fiche 1.2, « Commission des associations » voir fiche 4.2, « Commissions de bénévoles » voir fiche 5.1),

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Perception des partenaires et des habitants sur l'image du centre social
- Satisfaction des habitants, des usagers, des partenaires et des bénévoles
- Confort de travail des salariés dans la fonction d'accueil
- Des espaces d'accueil et d'écoute des habitants sont mis en place dans différents quartiers de Saint Jean de Luz, dans les différents lieux des actions du centre social
- Les espaces sont équipés pour renseigner, orienter les habitants (Documentation, informatique, téléphone, cartographie partenariale)
- Les espaces d'accueil sont conviviaux et permettent la confidentialité
- La fonction accueil du centre social est appropriée aux démarches des habitants

Quantitatifs :

- Nombre d'espaces d'Accueil aménagés et fréquentation
- Horaires d'ouverture de l'accueil du centre social et fréquentation
- Nombre de personnes rencontrées

AXE : 1	Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, des familles, des groupes informels, des associations et nouveaux salariés et bénévoles
ACTION : 1.2	Développement d'espaces de rencontre avec les habitants sur la ville
<p>Objectifs Généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Doter le centre social d'espaces d'accueil et d'écoute des habitants • Coordonner une offre d'information et d'orientation pour les habitants et groupes d'habitants <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'espaces mobiles et/ou « Hors les murs » d'accueil et de rencontres avec les habitants « Aller à la rencontre des habitants ». 	
<p>Ressources mobilisées :</p> <p><u>Internes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le référent du pôle Animation globale • La chargée d'accueil du centre social • La référente Famille • Le groupe Projet centre social (Réfèrent Enfance/Jeunesse + Réfèrent Famille + Réfèrent Service Multi accueil + Réfèrent Fonction accueil) • Equipe de bénévoles, pour l'aménagement des stands, encadrée par les salariés chargés de l'entretien et la maintenance du bâtiment • Une commission accueil administrateur/salarié sera mise en place et supervisera l'AXE 1 du projet • L'équipe chargée de l'animation de l'accueil sera étoffée (Embauche d'un contrat 11h00) • Le budget d'investissement mobilisé pour l'aménagement <p><u>Externes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Office d'HLM • CCAS de Saint Jean de Luz • Associations caritatives de la commune • Services techniques de la ville 	
<p>Descriptif de l'action :</p> <p>Comme indiqué dans la fiche 1.1, le territoire d'intervention du centre social est grand ce qui rend difficile la notion de proximité avec les habitants.</p> <p>S'appuyant sur les expérimentations réalisées lors du précédent contrat de projet et les propositions faites par les partenaires lors des travaux d'écriture du projet 2016-2020, l'équipe développera 5 actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les « Cafés des habitants » Lors du précédent projet, 2 « Cafés des habitants » ont été mis en place dans les quartiers Urdazuri et Ichaca. Un animateur du centre social propose aux habitants de se retrouver autour d'un café une fois par semaine. Cet espace permet l'échange et la rencontre avec et entre les habitants ainsi que l'impulsion de projets collectifs. Il s'agira de développer ces types de rendez-vous dans les quartiers identifiés comme prioritaires lors du diagnostic de territoire. Un calendrier sera fixé permettant une présence régulière et connue dans chaque quartier. Le centre social sollicitera et investira des locaux là où il y en aura de disponibles. Cette action sera coordonnée par le référent Animation globale. • Des espaces « Café mobile » dans les quartiers (Espaces de jeux et de vie des quartiers,) Un stand « Café mobile » sera créé afin de : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Pallier l'absence de salle permettant d'accueillir le Café des habitants dans certains quartiers ➢ De créer des rencontres sur les espaces de vie des quartiers Ce stand sera imaginé par la commission « Accueil » qui le réalisera techniquement avec l'équipe logistique et les bénévoles mobilisés. L'animation sera coordonnée par le référent Animation globale. Les administrateurs et les membres de la commission Accueil seront associés à l'animation de ces espaces. • Une permanence dans les associations caritatives de la ville Lors des rencontres réalisées pour le diagnostic partagé, les associations « Croix rouge » et « Restos du cœur » ont exprimé le souhait de plus de proximité avec le centre social. 	

Une permanence du centre social sera assurée une fois par semaine dans ces deux associations sur les créneaux d'accueil des bénéficiaires

Cette permanence sera coordonnée par la référente famille.

- **Animation d'événements (Vide grenier, repas, ...)**

Une programmation d'événements conviviaux, de loisirs et de divertissements sera proposée par l'équipe afin de créer la rencontre avec les habitants (et surtout ceux qui ne fréquentent pas le centre social). Il s'agit de pouvoir communiquer sur le Projet centre social et ouvrir une porte d'entrée.

Une action par mois sera proposée. Elles seront ouvertes à tous. L'accessibilité à tous sera recherchée et elles varieront entre, repas, sorties, spectacle, activités ludiques, vide grenier ou participation à des événements locaux

La programmation d'événements culturels décrite en fiche 2.1 sera utilisée

Cette programmation sera coordonnée par le référent Animation globale

- **Création d'un stand Centre social et présences dans les animations quartiers, marché, événements locaux....**

Afin de donner une meilleure visibilité et lisibilité du projet centre social auprès des habitants, un stand présentant le projet sera réalisé ainsi que les supports de communication nécessaires (Vidéo, flyers, plaquette,)

Il s'agira de pouvoir l'installer et l'animer dans des lieux et événements fréquentés par les habitants.

Ainsi l'équipe centre social pourra présenter le Projet centre social lors d'événements locaux, marché etc...

Ce stand sera imaginé par la commission « Accueil » qui le réalisera techniquement avec l'équipe d'entretien et les bénévoles mobilisés

L'animation sera coordonnée par le référent Animation globale.

Les administrateurs et les membres de la commission Accueil seront associés à l'animation de ces espaces.

- **Développement de la communication et des supports numériques.**

Afin de pouvoir informer le plus grand nombre et faciliter l'interpellation du centre social, les travaux d'animation de la Newsletter et d'une page Facebook seront poursuivis.

L'équipe utilisera les canaux d'information locaux pour valoriser les actions et solliciter l'implication des habitants (Presse locale, radio...).

Effets attendus :

- Que les habitants connaissent le contenu et l'actualité du Projet centre social
- Que l'équipe centre social connaisse les réalités des habitants et rencontre les habitants qui ne fréquentent pas les actions du centre
- Que la fonction accueil du Projet centre social dépasse les murs de Sagardian
- Que la fonction d'Accueil et que les espaces d'accueil soient le point de départ des projets du centre social, impliquant les habitants.

Modalités et support d'évaluation :

- Analyse du registre d'information de la fonction accueil
- Bilan des actions lors de réunion du groupe Projet centre social
- Echanges lors des rencontres d'habitants (voir Fiche 4.1)
- Commission « Accueil »

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Connaissance de l'action du centre social par les habitants
- Les espaces sont équipés pour renseigner, orienter les habitants (Documentation, informatique, téléphone, cartographie partenariale)
- Les espaces d'accueil sont conviviaux et permettent la confidentialité
- Satisfaction des habitants quant à la qualité d'écoute du centre social
- Type de demandes, suggestions, idées, émises sur les espaces d'accueil
- Type d'actions mises en place à partir des suggestions reçues
- Capacité de la commission « Accueil » à se saisir les des expressions des habitants

Quantitatifs :

- Nombre de cafés des habitants mis en place dans les quartiers
- Nombre de rencontres des habitants organisées dans les quartiers
- Fréquentation de ces espaces (Typologie, quantité)
- Nombre d'actions issues des expressions collectées dans les espaces d'accueil
- Nombre de nouveaux adhérents et bénévoles issus de ces actions.

AXE : 1	Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, des familles, des groupes informels, des associations et nouveaux salariés et bénévoles
ACTION : 1.3	Définition d'une politique d'accueil
<p><u>Objectifs Généraux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Placer la fonction Accueil au cœur de l'animation du Projet centre social. <p><u>Objectifs opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les modalités et les principes de la fonction « Accueil » au service du Projet centre social • Affectation de moyens humains chargés de coordonner la fonction accueil dans le Projet centre social. 	
<p><u>Ressources mobilisées :</u></p> <p><u>Internes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un poste de coordination de la fonction accueil dans le Projet Centre social (Réfèrent Pôle Animation globale) • Le groupe Projet centre social (Réfèrent Enfance/Jeunesse + Réfèrent Famille + Réfèrent Service Multi accueil + Réfèrent Fonction accueil) • Ensemble des salariés du centre social • Administrateurs pour la commission « Accueil » • Plan de formation <p><u>Externes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervenant pour la formation 	
<p><u>Descriptif de l'action :</u></p> <p>A. Réalisation d'un protocole d'accueil dans le projet centre social (Habitants, adhérents, salariés, bénévoles, partenaires) permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un principe d'accueil porté par tous les salariés et bénévoles Pour exemple ; 1 rencontre annuelle salariés/administrateurs et une rencontre annuelle des bénévoles permettront de présenter le protocole d'accueil et l'organigramme d'action du projet associatif. Durant l'année cette démarche se fera individuellement par le réfèrent Animation globale, à chacune des arrivées. • Une qualité d'accueil offerte à tout moment et dans toutes les actions du centre social • Une passerelle entre « Expressions d'habitants » et proposition de réponses. La commission Accueil s'assurera que le groupe projet se saisit des expressions collectées pour mettre en œuvre des actions correspondantes <p>B. Mise en place d'une formation « accueil » permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Former les salariés et bénévoles à l'écoute active et la posture d'accompagnement • Mise en place d'outils de facilitation d'expression des habitants, de transmission et d'exploitation des informations recueillies et d'animation de l'accueil • L'évaluation et l'amélioration de notre accueil <p>C. Création d'une commission « Fonction Accueil »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chargée de l'évaluation et l'amélioration de la fonction Accueil dans le projet centre social • Animée par un binôme : Salarié/Administrateur 	
<p><u>Effets attendus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Que la fonction « accueil » soit instaurée dans l'action des salariés du centre social • Que les modalités et principes d'accueil et d'écoute des habitants, bénévoles et nouveaux salariés soient formalisées, transmissibles, permanentes • Que les salariés et bénévoles soient accueillis de manière à ce qu'ils puissent être eux-mêmes relais de cette fonction « accueil ». 	

Modalités et support d'évaluation :

- Supervision par la commission « Accueil »
- Formation/action « Accueil dans le projet centre social »

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Mise en œuvre et application du protocole d'accueil par chacun
- La qualité de la relation avec les habitants et les partenaires
- L'implication de tous dans la fonction Accueil
- La fonction accueil participe à la pertinence des actions du centre social
- L'évaluation faite par les habitants et partenaires accueillies et leur satisfaction

Quantitatifs :

- Tous les salariés et bénévoles du centre social sont sensibilisés et appliquent le protocole d'accueil
- Régularité des réunions de la commission « Fonction Accueil »

AXE 2

Développer les conditions favorables à la participation et à l'engagement des habitants dans l'amélioration de leur environnement

Constats issus du diagnostic partagé :

- Dans la circulaire 2012 la CNAF précise comme mission générale d'un centre social, d'être un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets
- Le volet IV de la grille d'évaluation de l'animation globale du Conseil départemental précise l'attendu envers le centre social sur la citoyenneté active des habitants
- Le réseau partenarial local exprime la nécessité de développer les actions favorisant le lien social et estime légitime le centre social sur les projets de cohésion sociale et de dialogue entre et avec les habitants. Le centre social doit mieux faire connaître cette compétence.
- Habitants et partenaires souhaitent le développement des actions participatives du centre social comme le Babysitting solidaire, le parcours famille, Café des habitants, les commissions des associations, les commissions des habitants ...
- Nécessité de poursuivre la formation des équipes professionnelles et bénévoles sur l'accompagnement de projet collectif et individuel en plaçant les personnes et leurs attentes au cœur du processus
- Une demande de la part des associations partenaires et groupes d'habitants de soutien dans leurs projets sur le plan administratif, conseil juridique et aide matérielle

OBJECTIFS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	FICHES ACTIONS
<p>Renforcer les liens de proximité avec les habitants « Aller vers »</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Doter le centre social d'un projet d'actions culturelles, vecteurs de rencontres et de proximité avec les habitants 2. Mettre en place des espaces de rencontre « là où sont les habitants » « Aller à la rencontre des habitants » 3. Privilégier l'action collective en plaçant l'habitant au cœur du processus 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place d'un projet d'actions culturelles, vecteur de rencontres et de proximité avec les habitants. 2. Création du festival des habitants 3. Création de collectifs d'habitants
<p>Appuyer, renforcer et faciliter la mise en œuvre du pouvoir d'agir des habitants, particulièrement celui des plus fragilisés</p>	<ol style="list-style-type: none"> 4. Accompagner la structuration de collectifs d'habitants au service de l'animation de la vie sociale 5. Partager les expériences et développer une culture du pouvoir d'agir et de la participation 	<ol style="list-style-type: none"> 4. Mise en place d'un plan de formation Salariés/bénévoles sur l'accompagnement de collectifs d'habitants
<p style="text-align: center;">Effets attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants trouvent dans le projet centre social les moyens de s'exprimer et d'agir sur l'amélioration de leur cadre de vie • L'animation du projet renforce le lien entre et avec les habitants qui s'approprient le Projet centre social • Les actions du centre social favorisent le dialogue et les solidarités entre les habitants • Les partenaires locaux trouvent dans le projet centre social un relais de leur action sur le territoire 	

AXE : 2	Développer les conditions favorables à la participation et à l'engagement des habitants dans l'amélioration de leur environnement
ACTION : 2.1	Mise en place d'un projet d'actions culturelles, vecteur de rencontres et de proximité avec les habitants.
<p>Objectifs Généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les liens de proximité avec les habitants « Aller vers ». <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Doter le centre social de projets d'actions culturelles, vecteurs de rencontres et de proximité avec les habitants. • Mettre en place des espaces de rencontre « Là où sont les habitants » Aller à la rencontre des habitants 	
<p>Ressources mobilisées :</p> <p><u>Internes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe projet • Locaux et équipements du Centre Social • Ligne budgétaire dédiée au projet d'actions culturelles <p><u>Externes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenaires culturels locaux • Intervenants extérieurs Ateliers artistiques • Ville de Saint Jean de Luz • Agglomération Sud Pays Basque • Les habitants proposant le partage de leurs compétences 	
<p>Descriptif de l'action :</p> <p>Le centre social souhaite la rencontre avec et entre les habitants. La mixité sociale ainsi que la capacité des habitants à agir sur leur propre environnement est essentielle dans notre démarche. Aussi, l'équipe aspire à la rencontre avec et entre les habitants, non pas uniquement sur des problématiques communes mais aussi sur des échanges. L'action culturelle en est un vecteur car elle participe à l'épanouissement de chacun et à l'échange entre les personnes.</p> <p>La culture pour quoi faire ? La culture englobe tout ce qui permet aux individus d'appréhender le monde et les rapports sociaux, d'y agir individuellement et collectivement et de se situer par rapport à une mémoire collective. « Comment gagner ensemble du commun ? ».</p> <p>Partant de cette définition, nous pouvons considérer les axes d'intervention sur 3 dimensions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La culture sous l'angle du patrimoine : la connaissance de mon histoire, de celles de ceux avec qui je vis pour un mieux vivre ensemble... Construire l'avenir <ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions visant la découverte et la compréhension des cultures ▪ Actions visant l'expression des minorités et/ou des publics « empêchés » 2. La culture scientifique et technique : celle qui permet la compréhension et la maîtrise du réel qui m'entoure ... <ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions pédagogiques sur les éléments qui m'entourent... Avancer ensemble dans le savoir. Ateliers périscolaires, de découverte et d'apprentissage en famille, rencontre avec le scientifique... (Protection de la nature, la coresponsabilité de notre environnement qui dépasse la question du statut social...) 3. La culture de l'esthétique qui fera appel au goût et la sensibilité. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Apprendre à échanger sur sa sensibilité, comprendre ce qu'a voulu me dire l'autre dans sa création, avoir accès à la pratique pour m'exprimer autrement... <p>Mettant l'habitant au cœur de la démarche, l'action peut avoir un effet :</p>	

- ▶ Sur la personne elle-même :
 - Réussite scolaire des enfants, aide à la fonction parentale, estime de soi...
 - Une implication dans l'espace collectif (Affirmation de soi, partage des connaissances)
- ▶ Sur le quartier :
 - Production d'une expression, d'une parole collective et/ou dans l'espace collectif
 - Sensibilisation aux différentes pratiques artistiques
 - Valorisation du quartier par son activité culturelle
 - Développement des projets associatifs et initiatives des habitants

Ainsi 3 types d'action sont envisagés :

- ▶ Faciliter l'accessibilité à l'offre culturelle locale :
 - Collecter les informations d'événements en étant référencé par les acteurs
 - Informer les habitants des propositions
 - Elaborer un partenariat permettant de faciliter l'accès (Négociation des tarifs, adaptation des accueils)
 - Sensibiliser et accompagner les habitants vers les événements
 - Animer l'échange autour des actions culturelles
- ▶ Programmation d'événements culturels au centre social ou sur les quartiers
En s'appuyant sur le partenariat développer auprès des acteurs culturels, le centre social mettra en place une programmation d'actions culturelles (Arts du spectacle, exposition, soirées...)
- ▶ Création d'événements engendrant la pratique culturelle
 - Le projet d'actions culturelles se déclinera dans les projets éducatifs des CLAS, ALSH, accueil Jeunes et Service multi accueil.
 - Des ateliers d'initiation artistique ouverts à tous seront proposés
 - Des sorties culturelles seront programmées en veillant à la diversité des offres et à l'accessibilité pour tous
 - Des expositions, spectacles et conférences débat sur la découverte des cultures seront mis en place
 - Des projets collectifs engendrant l'échange et la pratique artistique seront privilégiés (Création de spectacle, travaux d'embellissement des locaux, événements dans les quartiers,)

Effets attendus :

- Que les actions culturelles du centre social permettent le dialogue entre et avec les habitants
- Que les utilisateurs du centre social soient informés de, et accompagnés vers, l'offre culturelle locale
- Que les habitants participent aux différentes propositions culturelles de la ville.
- Que les événements culturels du centre social deviennent un rendez-vous pour les habitants
- Démystifier l'image de la culture et que les habitants qui ne fréquentaient pas les espaces culturels les investissent
- Que les actions culturelles du centre social favorisent l'expression des habitants
- Que les actions culturelles du centre social bâtissent une mémoire collective, nourrissent l'estime de soi des habitants

Modalités et support d'évaluation :

- Réunions de bilans des actions culturelles
- Evaluations avec les partenaires des actions culturelles
- Rencontres avec les habitants
- Réunions du groupe Projet centre social

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Place de l'action culturelle dans les projets de secteur
- Type d'événements culturels proposés et organisés par le Centre Social.
- Evolution du regard des habitants sur la culture
- Qualité des échanges suite aux actions culturelles
- Typologie des publics concernés (Ages, catégories socio-professionnelles)

Quantitatifs :

- Nombre d'événements proposés et organisés par le Centre Social
- Nombre de sorties culturelles proposées
- Fréquentation des actions culturelles proposées par le centre social
- Fréquentations des offres culturelles locales

AXE : 2	Développer les conditions favorables à la participation et à l'engagement des habitants dans l'amélioration de leur environnement
ACTION : 2.2	Création du festival des habitants
<p>Objectifs Généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les liens de proximité avec les habitants « Aller vers » • Encourager et soutenir les initiatives portées par les habitants. <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des initiatives d'habitants (Collectives et individuelles) • Privilégier l'action collective en plaçant l'habitant au cœur du processus. 	
<p>Ressources mobilisées :</p> <p><u>Internes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe Projet centre social • Salariés du centre social • Habitants • Equipement du centre social <p><u>Externes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Office des HLM 64 • Services techniques de la ville de Saint Jean de Luz • Associations locales • Intervenants, prestataires 	
<p>Descriptif de l'action :</p> <p>Chaque année, le centre social organisera une manifestation dans un quartier en impliquant les habitants dans l'organisation et le choix du déroulement de cette manifestation (Repas, spectacle, animations, expositions...)</p> <p>Durant toute l'année, les habitants du quartier seront invités à organiser cette manifestation. L'idée est de créer du lien entre les habitants, de valoriser le quartier en invitant les habitants de la ville à partager ce moment et de mettre en valeur les compétences des habitants.</p> <p>Une fois la première édition réalisée, si la demande est exprimée, les habitants du quartier seront accompagnés pour s'organiser et renouveler, par eux-mêmes, l'opération l'année suivante. L'équipe du centre social les invitera également à venir en soutien des collectifs d'habitants réalisant la manifestation pour la première fois dans leur quartier.</p>	
<p>Effets attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer du lien entre les habitants et l'équipe du centre social • Animer les relations de voisinage • Créer des collectifs d'habitants dans les quartiers dépourvus d'associations d'habitants et de fête de quartier • Créer du lien entre les quartiers • Que les actions culturelles du centre social bâtissent une mémoire collective, nourrissent l'estime de soi des habitants 	
<p>Modalités et support d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilan de l'action avec le collectif d'habitants • Rencontres avec les habitants 	
<p>Indicateurs d'évaluation :</p> <p><u>Qualitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des habitants impliqués dans le projet • Impact de la manifestation sur la vie du quartier • Maintien de la dynamique après l'évènement, renouvellement, maintien du collectif • Facilité à initier le projet dans d'autres quartiers 	

- Qualité des temps de rencontre et sous projets initiés par la dynamique du Festival
- Type d'implication des différents secteurs du Centre Social dans le projet « Festival »
- Impact sur les projets global du centre
- Engagement des habitants dans le Projet centre social suite à leur implication dans le Festival
- Type et niveau d'implication des habitants du quartier concerné.

Quantitatifs :

- Nombre d'habitants du quartier impliqués dans le projet « Festival »
- Nombre de sous projets, temps, actions, générés par la dynamique « Festival ».
- Fréquentation des rencontres de préparation
- Fréquentation de la manifestation
- Nombre d'habitants impliqués dans le soutien aux autres quartiers

AXE : 2	Développer les conditions favorables à la participation et à l'engagement des habitants dans l'amélioration de leur environnement
ACTION : 2.3	Création de collectifs d'habitants
<p>Objectifs Généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les liens de proximité avec les habitants « Aller vers » • Appuyer, renforcer et faciliter la mise en œuvre du pouvoir d'agir des habitants, particulièrement celui des plus fragilisés <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Privilégier l'action collective en plaçant l'habitant au cœur du processus • Accompagner la structuration de collectifs d'habitants au service de l'animation de la vie sociale • Partager les expériences et développer une culture du pouvoir d'agir et de la participation 	
<p>Ressources mobilisées :</p> <p><u>Internes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réfèrent Accueil / Projet centre social • Référénts des secteurs du Projet centre social • Commission d'aide aux projets d'habitants • Conseil d'administration • Locaux du centre social <p><u>Externes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitants • Presse locale 	
<p>Descriptif de l'action :</p> <p>Qu'est-ce qu'un collectif ? C'est un ensemble de personnes qui se réunit pour réfléchir et agir devant une situation face à laquelle ils sont conscients qu'agir individuellement ne serait pas efficace. Elles ont un but commun mais pas forcément les mêmes méthodes puisqu'ils viennent d'horizons différents et c'est dans la confrontation des divers points de vue que l'action se crée.</p> <p>Cette action répond à une fonction centrale d'un Projet centre social. Il s'inscrit dans la continuité des projets expérimentés lors du dernier contrat de projet comme le « Babysitting solidaire » par exemple.</p> <p>Partant des sollicitations exprimées par les habitants dans les espaces d'accueil du projet, il s'agira de privilégier l'action collective en plaçant l'habitant au cœur du processus d'élaboration de la réponse.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le principe d'action de l'équipe sera d'analyser la demande en repérant l'origine et les conséquences du problème. • D'accompagner l'habitant dans la recherche de personnes rencontrant la même difficulté pour imaginer collectivement une réponse appropriée. <p>Le centre social animera cette démarche et pourra être porteur d'expérimentations si nécessaire.</p> <p>Une ligne budgétaire sera réservée au soutien financier de ces initiatives.</p> <p>Cette passerelle entre expressions collectées dans la Fonction Accueil et mise en place d'une réponse plaçant l'habitant au cœur du processus sera coordonnée par le <u>réfèrent Accueil.</u></p>	

Effets attendus :

- Les habitants se mobilisent pour agir collectivement
- Des actions d'intérêt collectif se mettent en place
- Des collectifs d'habitants se constituent

Modalités et support d'évaluation :

- Les réunions de coordination du groupe projet
- Les réunions d'accompagnement et d'évaluation avec les collectifs
- Compte rendu de la commission d'aide aux projets d'intérêts collectifs
- Registre des projets accompagnés

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Impact sur les quartiers des projets initiés par les collectifs
- Type d'aide apportée par le centre social
- Implication des collectifs dans le Projet centre social
- Le devenir des collectifs
- Evaluation des membres des collectifs

Quantitatifs :

- Nombre de projets aidés par le centre social
- Nombres de personnes bénéficiaires des projets
- Nombre de collectifs créés.

AXE : 2	Développer les conditions favorables à la participation et à l'engagement des habitants dans l'amélioration de leur environnement
ACTION : 2.4	Mise en place d'un plan de formation sur l'accompagnement de collectifs
<p>Objectifs Généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les liens de proximité avec les habitants « Aller vers » • Appuyer, renforcer et faciliter la mise en œuvre du pouvoir d'agir des habitants, particulièrement celui des plus fragilisés <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner la structuration de collectifs d'habitants au service de l'animation de la vie sociale • Partager les expériences et développer une culture du pouvoir d'agir et de la participation 	
<p>Ressources mobilisées :</p> <p><u>Internes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Instances d'évaluation du projet • Salariés et Bénévoles. • Administrateurs de l'association • Plan de formation Salariés et bénévoles • Locaux du centre social <p><u>Externes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervenants de la formation 	
<p>Descriptif de l'action :</p> <p>Mise en place de formation à destination des salariés et bénévoles amenés à accompagner des collectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment concevoir un projet collectif • Quelle posture d'accompagnement, d'écoute active • Formation aux supports d'animation de collectifs 	
<p>Effets attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet centre social est en capacité d'animer des collectifs d'habitants, des projets participatifs • Les habitants sollicitent le centre social pour accompagner leurs projets 	
<p>Modalités et support d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilan de formation • Bilan des accompagnements réalisés 	
<p>Indicateurs d'évaluation :</p> <p><u>Qualitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Aisance des salariés à accompagner les collectifs • Satisfaction des porteurs de projets • Qualité des projets accompagnés • Type de formation suivie • Evaluation, expression des personnes ayant suivi la formation. • <p><u>Quantitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de salariés / bénévoles ayant suivi une formation • Nombre de projets accompagnés • 	

AXE 3

Permettre aux personnes d'agir sur l'amélioration de leurs conditions de vie au quotidien

Constats issus du diagnostic partagé :

- Par la circulaire 2012, la CNAF attend du centre social qu'il développe les liens sociaux et accompagne la parentalité en visant à améliorer le quotidien des familles, en renforçant la fonction parentale et l'émergence de toute forme d'expression de liens familiaux, en favorisant les solidarités de voisinage, les liens sociaux, les solidarités familiales et les relations entre générations.
- Le diagnostic de territoire indique un vieillissement de la population ainsi qu'une présence importante de familles monoparentales ce qui engendre souvent une situation de vulnérabilité au plan économique et organisationnel.
- Les partenaires associatifs et institutionnels constatent une augmentation des familles bénéficiaires des associations caritatives ainsi que de nouvelles formes de vulnérabilité (Petite retraites, familles monoparentales, souffrance psychique...) Ils souhaitent collaborer avec le centre social afin de pouvoir proposer des activités à ces familles.
- Les partenaires expriment un besoin, pour les habitants qu'ils accompagnent, d'activités régulières, pas chères et adaptées à leurs réalités (Un point de départ pour le lien social)
- Le centre social dispose des structures attendues par les familles (Crèche, ALSH,..). Les actions collectives réalisées répondent aux attentes des familles et permettent leurs implications
- La présence croissante des séniors dans nos actions confirme le diagnostic partagé avec le CCAS sur les enjeux du vieillissement de la population de Saint Jean de Luz

OBJECTIFS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	FICHES ACTIONS
<p>Aider les familles à mieux concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les parents de Saint Jean de Luz dans leur fonction parentale • Développer des offres de qualité, d'accueil d'enfants, adaptées aux réalités des parents (Horaires, tarifs, contenus) • Mettre en place les conditions d'écoute et d'accompagnement des habitants dans la conduite leurs projets individuels ou collectifs • Faciliter l'accès et la pratique d'activités culturelles ou sportives pour tous les habitants • Comprendre et accompagner les situations de vulnérabilité sur le territoire 	<p>1) <u>Informer les habitants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Actions d'information des familles sur les services du centre social et du territoire ▶ Actions permettant l'accès aux droits des personnes <p>2) <u>Soutenir les habitants dans leurs démarches</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Soutenir la fonction parentale <ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions permettant le répit parental ▪ Actions facilitant les relations parents-enfants et les projets en familles ▪ Actions permettant de renseigner, de répondre aux interrogations des parents ▪ Propositions de Structures d'accueil des enfants (Petite enfance, Enfance et ados)
<p>Accompagner les personnes dans la réalisation de leurs projets à partir de leurs aspirations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et/ou adapter des actions en direction des publics vivant une situation de vulnérabilité <i>Isolement, santé, Précarité économique, Prévention primaire Jeunes</i> • Soutenir les solidarités de voisinage 	

<p>Accompagner les personnes en situation de vulnérabilité</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accompagner la capacité d’agir des habitants dans l’amélioration de leur vie quotidienne <i>Ecoute, accompagnement, aide au projet, groupe de parole (Actions collectives, actions de solidarité, actions de mutualisation, d’entraide de voisinage...)</i> ▶ Permettre à l’habitant de s’épanouir, favorisant la rencontre, la mise en lien des habitants <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d’atelier, de sorties, • Accompagnement vers des acteurs <p>3) <u>Actions permettant le repérage des familles et des personnes en situation de vulnérabilité, la compréhension de ce qui fait problème</u></p>
<p>EFFETS ATTENDUS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants repèrent le centre social comme lieu ressource pour les questions de leur vie quotidienne • Le centre social est repéré par les partenaires comme relais d’information vers les habitants • Le centre social connaît les préoccupations des habitants et mesure les besoins en services de proximité • Le centre social participe au mieux-être des habitants et notamment des parents • Le centre social participe à la veille des sources de vulnérabilité et à la construction de réponses adaptées. 	

AXE : 3	Permettre aux personnes d'agir sur l'amélioration de leurs conditions de vie au quotidien
ACTION : 3.1	Informers les habitants
<p>Objectifs Généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les personnes dans la réalisation de leurs projets à partir de leurs aspirations <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter pour les habitants l'accès à l'information de leurs droits et des services existants • Soutenir les parents de Saint Jean de Luz dans leur fonction parentale 	
<p>Ressources mobilisées :</p> <p><u>Internes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réfèrent Pôle Animation globale • Equipe chargée de l'accueil • Réfèrents de chaque Pôle • Matériel informatique pour l'accès libre • Espace d'accueil du centre social • Bénévoles chargés de l'animation multimédia et du site internet <p><u>Externes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenaires institutionnels • Associations locales 	
<p>Descriptif de l'action :</p> <p>Cette fiche action est liée à la fiche 1.3 « Définitions d'une politique d'accueil » Elles répondent aux constats faits lors du diagnostic partagé. Partenaires et habitants s'accordent à dire qu'un lieu « Ressource » permettant écoute, information et orientation pour les habitants est nécessaire sur le territoire. Le centre social est reconnu comme projet pouvant remplir cette fonction auprès des habitants. Le centre social s'engage donc à collecter et rendre accessibles les informations utiles à la vie quotidienne des familles S'appuyant donc sur les travaux de la fiche 1.1 et 1.3, il s'agira de mettre en place :</p> <p>1) Actions d'information des habitants sur les services du Centre Social et du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Centraliser les informations concernant l'actualité et les offres du centre social ▪ Collecter les informations concernant les offres locales de service et d'activité ▪ Animer une cafétéria - espace d'information dans le hall du centre social dans laquelle les habitants trouveront ces informations et les moyens de trouver les réponses à leurs questions (Ordinateurs en accès libre, téléphone, accompagnement...) ▪ Développer l'information sur les supports numériques (Site internet, Newsletter...) ▪ Porter cette information dans les lieux de rencontre des publics (Associations caritatives, CCAS, écoles, salle de quartier...) <p>2) Actions permettant l'accès aux droits des personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer l'accueil de permanences au centre social ou dans les salles des quartiers ▪ Etre relais des campagnes nationales de sensibilisation ▪ Animer au centre social ou dans les salles de quartier des rencontres d'information et de sensibilisation sur des thématiques repérées par les partenaires et/ou les habitants. 	

Effets attendus :

- Les habitants repèrent le centre social comme lieu ressource pour les questions de leur vie quotidienne.
- Le centre social est repéré par les partenaires comme relais d'information vers les habitants
- Les salariés ont une connaissance large de ce qui se fait sur le centre en dehors de son secteur et peuvent le promouvoir et être un relais d'information.
- Le centre social connaît les préoccupations des habitants et mesure les besoins en services de proximité.

Modalités d'évaluation :

- Réunion de bilan de la fonction accueil
- Réunion de quartier
- Analyse de la fréquentation du Site internet
- Rencontres trimestrielles de bilan avec les partenaires
- Echanges informels dans la cafeteria

Indicateurs d'évaluation :**Qualitatifs :**

- Satisfaction des habitants sur la fonction ressource
- Satisfaction des partenaires sur le relais de l'information
- Facilité des salariés à répondre aux demandes d'information
- Perception des préoccupations des habitants et des besoins en services de proximité

Quantitatifs :

- Fréquentation des espaces ressources
- Participation des partenaires aux rencontres semestrielles
- Fréquentation du Site internet
- Impact quantitatif de l'information donnée dans les activités

AXE : 3	Permettre aux personnes d'agir sur l'amélioration de leurs conditions de vie au quotidien
ACTION 3.2	Soutenir les habitants dans leurs démarches
<p>Objectifs Généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider les familles à mieux concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale • Accompagner les personnes dans la réalisation de leurs projets à partir de leurs aspirations <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les parents de Saint Jean de Luz dans leur fonction parentale • Développer des offres de qualité, d'accueil d'enfants, adaptées aux réalités des parents (horaires, tarifs, contenus) • Mettre en place les conditions d'écoute et d'accompagnement des habitants dans la conduite leur projet individuel ou collectif • Faciliter l'accès et la pratique d'activités culturelles ou sportives pour tous les habitants • Soutenir les solidarités de voisinage <p>Ressources mobilisées :</p> <p><u>Internes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Référente Famille et aide à la fonction parentale • Référents des Pôles Enfance/Jeunesse, Petite enfance et Animation globale • Directeur du centre social • Groupe Babysitting Solidaire • LAEP et Coin parent/enfant • ALSH et SMA • Locaux du centre social <p><u>Externes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenaires locaux agissant sur l'aide à la fonction parentale (Institutionnels et associatifs) • Partenaires intervenant dans le cadre des permanences • Municipalité de Saint Jean de Luz et CCAS <p>Descriptif de l'action :</p> <p>A. Soutenir la fonction parentale.</p> <p>1) Actions permettant le répit parental Lors du diagnostic, les parents ont exprimé leurs difficultés à s'octroyer du temps pour eux (Garde d'enfants, tâches de la vie quotidienne...) Le centre social visera à faciliter les temps de répit durant lesquels les parents pourront en toute tranquillité disposer d'un temps pour s'occuper d'eux ou réaliser des démarches nécessitant de la disponibilité. Pour cela, des actions de 4 ordres seront impulsées par l'équipe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ecoute des demandes d'activité et mise en place sur des temps d'ouverture de nos accueils d'enfants • Adaptation de nos modalités d'accueil (ALSH, SMA) pour qu'ils soient compatibles avec les besoins des parents (Horaires d'ouverture, modalité d'inscription, tarifs) • Référencer les solutions de garde d'enfants existants sur le territoire et faciliter l'accès pour les parents vers ces solutions • Soutenir la création d'actions collectives de solidarité de voisinage comme le « Babysitting solidaire » par exemple (Voir évaluation du projet 2012-2016) <p>2) Actions facilitant les relations parents-enfants et les projets en familles Le quotidien de la vie familiale peut rendre difficiles les relations entre parent et enfant. Scolarité des enfants, doutes sur les décisions éducatives, engendrent des interrogations qui peuvent impacter la relation avec son enfant et/ou à son épanouissement en tant que parent et personne.</p>	

Trois types d'actions seront animés par l'équipe :

☞ Actions facilitant le temps Parents/Enfants

- Animation des ateliers Parent/enfant
- Lieu Accueil Ecoute Parent
- Atelier « Jouons en famille »
- Organisation de sorties et weekend collectif en famille

☞ Actions visant à lever les sources de tension avec son enfant

- Atelier d'accompagnement à la scolarité (CLAS) pour les enfants scolarisés en primaire et en collège
- Permanences et écoute des jeunes et des parents dans le cadre de la prévention primaire (Mission ASE)
- Proposition de conférences-débats sur les thématiques recensées comme posant problème
- Accueil –Ecoute sur les violences intra familiale (VIE)
- Développement de permanences et collaboration avec les partenaires permettant d'agir sur ces problématiques (Médiation familiale, Adoenia, Zubia...)

3) Actions permettant de renseigner et d'accompagner le parent dans sa fonction parentale

☞ L'accueil et l'orientation

L'Axe 1 et la fiche 3.1 répondent à ce point.

Il s'agira de faciliter l'accès à l'information et aux conseils en développant l'offre aux parents, de permanences de proximité (Au centre social et dans les quartiers).

L'accueil du centre social (Hall, cafétéria, accueils spécifiques, café des habitants) et les échanges avec les parents lors des actions permettront de repérer les besoins et mettre en place le cas échéant, les permanences ou prises de rendez-vous nécessaires avec les partenaires

☞ Mise en place d'une veille « Parentalité » sur le territoire

Réunir les acteurs locaux concernés par la fonction parentale afin de :

- Connaître les actions de chacun et les modalités de prise de contact afin d'être en capacité d'orienter les parents
- Repérer et analyser les problématiques
- Informer les acteurs et proposer les collaborations sur les chantiers, sur les projets du centre social

Organisation de rencontres avec les parents fréquentant les actions du centre social afin d'échanger avec eux sur les difficultés et aspirations qu'ils ont.

4) Propositions de Structures d'accueil des enfants (Petite enfance, Enfance et Ados)

Le centre social s'appuie sur les propositions d'accueil existantes.

Les actions de concertation et d'évaluation permettront de les adapter aux besoins et aspirations des familles.

Chaque structure d'accueil décline dans son projet éducatif les projets d'accueil individualisé et son règlement intérieur les objectifs et modalités de l'action.

5 préoccupations leurs sont communes et seront évaluées dans le cadre du Projet centre social :

- L'accueil des enfants porteurs de handicap
- L'accueil de l'enfant et du parent dans la structure
- L'accessibilité de tous (Tarifs, horaires, modalités d'inscription)
- La place du parent dans le projet éducatif et dans la vie de la structure (et des relais de la fonction parentale comme les grands parents par exemple)
- La prise en compte de l'environnement familial de chaque enfant accueilli.

Structures d'accueil :

- ▶ Petite enfance (0 – 6 ans) :
 - ◆ SMA (48 places)
 - ◆ ALSH Maternel (Mercredis et vacances scolaire)
- ▶ Enfance :
 - ◆ ALSH Primaire (Mercredis et vacances scolaires)
- ▶ Adolescents :
 - ◆ ALSH Collégiens (Mercredis, Samedis et vacances scolaires)
 - ◆ Accueils libres dans les quartiers – 11/18 ans (Mercredis, Samedis et vacances)
- ▶ Plus de 16 ans :
 - ◆ Permanences d'écoute et d'aides aux projets

B. Accompagner la capacité d'agir des habitants dans l'amélioration de leur vie quotidienne

Différent de l'accompagnement individuel proposé dans la fiche 3.2 ou de l'aide aux projets d'intérêt collectif proposé en fiche 4.2, il s'agit ici de réunir des habitants ayant la même aspiration et de les accompagner à agir collectivement sur leur souhait. Nous parlons ici d'aide à la constitution de collectif d'habitants.

Le recensement des aspirations sera collecté grâce aux différents espaces d'écoute proposés dans le projet.

Il sera ensuite analysé en réunion du groupe Projet centre social pour ensuite faire des propositions de mise en lien et d'accompagnement de collectifs par le coordinateur de l'Animation globale.

C. Permettre à l'habitant de s'épanouir, favoriser la rencontre, la mise en lien entre habitants (cf Axe 4 fiche 2)

La fiche 4.2 permettra de faire des propositions d'action en direction des habitants
Les différents espaces d'écoute devront permettre de recenser les demandes et d'y répondre.

Effets attendus :

- Le centre social participe au mieux-être des habitants
- Les habitants sont plus rassurés, plus confiants sur leurs capacités à gérer leur quotidien
- L'organisation familiale des habitants est facilitée
- Le centre social est repéré par les habitants comme espace ressource et aidant dans leur réalité.

Modalités et support d'évaluation :

- Réunion du groupe Projet centre social
- Rencontre partenariale de veille « Parentalité »
- Rencontre Habitants
- Réunion d'évaluation des structures d'accueil

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Satisfaction de la qualité d'écoute et de la pertinence des réponses apportées aux habitants
- Satisfaction des usagers des structures d'accueil et actions de cette fiche
- Satisfaction des parents de la qualité d'écoute et de la pertinence des réponses apportées
- Satisfaction des partenaires sur la collaboration avec le centre social
- Capacité de l'équipe à améliorer collectivement l'efficacité des actions du centre

Quantitatifs :

- Effectifs et taux de fréquentation des structures d'accueil du centre social
- Typologie des familles fréquentant les structures d'accueil
- Nombre d'actions collectives de solidarité
- Fréquentation des espaces Parent/Enfant
- Nombre et fréquentation des permanences
- Nombre et fréquentation des conférences-débats
- Fréquentation des rencontres partenariales de veille « Parentalité »
- Nombre d'actions et de productions issues de la commission de veille « Parentalité »
- Nombre de collectifs d'habitants accompagnés et nombre de personnes concernées par leur action
- Nombre et fréquentation des actions et d'ateliers mis en place en direction des habitants

AXE 3	Permettre aux personnes d'agir sur l'amélioration de leurs conditions de vie au quotidien
ACTION 3.3	Actions permettant le repérage des familles et des personnes en situation de vulnérabilité, la compréhension de ce qui fait problème
<p>Objectifs Généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les personnes en situation de vulnérabilité <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et accompagner les situations de vulnérabilité sur le territoire • Développer et/ou adapter des actions en direction des publics vivant une situation de vulnérabilité 	
<p>Ressources mobilisées :</p> <p><u>Internes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Référente Famille • Pôles d'activité du centre social • Conseil d'administration • Locaux du centre social <p><u>Externes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ville de Saint Jean de Luz, CAF Conseil départemental 64, Office HLM • Partenaires institutionnels et associatifs locaux • Intervenant de la formation 	
<p>Descriptif de l'action :</p> <p>Les situations de vulnérabilité engendrent souvent le repli sur soi et l'isolement. Ainsi, il est difficile de connaître les difficultés rencontrées par ce public sans parvenir à le rencontrer. Les associations caritatives et les travailleurs sociaux du territoire indiquent une augmentation de leurs bénéficiaires et une évolution des situations de déclassement social.</p> <p>La mission ASE et les actions animées en direction des parents nous invitent à porter cette attention également pour les adolescents et jeunes majeurs, période de fragilité propice aux conduites à risques, décrochage scolaire.</p> <p>Lors des travaux d'écriture du Projet centre social et en réaction au désengagement des financements des actions d'insertion, salariés et administrateurs ont travaillé sur la question du lien social, de la participation sociale, de la fragilité, de la vulnérabilité des publics et de l'insertion sociale et socio-professionnelle. L'association a fait le choix d'agir prioritairement sur les situations de vulnérabilité avec les habitants plutôt que de développer des prestations d'actions d'insertion.</p> <p>Pour cela, il est nécessaire de créer la rencontre avec les personnes en situation de vulnérabilité, d'établir la confiance, nécessaire à tout accompagnement, pour comprendre et agir avec la personne sur les sources de vulnérabilité qu'elle souhaite lever.</p> <p>Pour cela 3 niveaux d'actions seront entrepris :</p> <p>☞ <u>Déceler et comprendre les situations de vulnérabilité sur le territoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunir les partenaires CCAS, MSD et associations caritatives, 3 fois par an afin de repérer et analyser les situations de vulnérabilité rencontrées • Inscrire dans le protocole d'accueil, le repérage des situations de vulnérabilités dans les actions du centre social • Inscrire dans les protocoles d'évaluation des actions du centre social le repérage des situations de vulnérabilité • Animer les espaces de rencontre avec les habitants afin de repérer les situations de vulnérabilité (Café des habitants, Cafétéria du centre social, événements...) 	

☞ Créer la rencontre avec la personne et établir le rapport de confiance pour comprendre et agir

- Poursuivre la formation action sur l'analyse des situations de vulnérabilité et l'accompagnement du développement du pouvoir d'agir des habitants
- Développer les permanences dans les associations caritatives pour créer les contacts et inviter les personnes dans nos actions
- Créer des espaces propices à l'expression de ce qui fait problème pour la personne. Cette étape sera animée par la référente Famille qui accompagnera ensuite la personne vers les collègues des secteurs concernés par les actions envisagées avec la personne.

☞ Agir sur les sources de vulnérabilité

- ❖ Ayant pris connaissance de ce qui pose problème pour la personne, la référente Famille, accompagnera la personne
 - Vers des actions et services existant dans le centre social et répondant à la problématique
 - Vers des partenaires pouvant répondre au problème rencontré par la personne
 - Créer la rencontre avec d'autres personnes rencontrant les mêmes difficultés afin de les accompagner collectivement à agir sur leur problème
- ❖ Prenant en compte les situations de vulnérabilité rencontrées, les secteurs d'activité du centre social :
 - Adapteront les modalités d'accès aux actions prenant en compte les situations de vulnérabilité
 - Mettront en place des actions agissant sur les sources de vulnérabilité

Effets attendus :

- Le public en situation de vulnérabilité trouve au centre social un espace ressource pour agir
- Le public en situation de vulnérabilité accède aux actions du centre social
- Le centre social participe à la veille des sources de vulnérabilité et à la construction de réponses adaptées

Modalités et support d'évaluation :

- Réunion partenariale de veille
- Réunion d'évaluation du Projet centre social
- Protocole d'accueil du centre social
- Protocole d'évaluation des actions du centre social
- Espace de rencontre des habitants (Accueil du centre social, café des habitants...)
- Rencontre des habitants dans les quartiers

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Types de vulnérabilités repérées et abordées
- Adaptation et accessibilité des actions du centre social
- Satisfaction des partenaires
- Satisfaction des habitants vivant une situation de vulnérabilité
- Connaissance des sources de vulnérabilité sur le territoire

Quantitatifs :

- Nombre de situations repérées
- Nombres d'actions réalisées et fréquentations
- Fréquentation des partenaires aux réunions de veille

AXE 4

Permettre au Centre social d'être un acteur fort du Développement Social Local sur la commune

Constats issus du diagnostic partagé :

- L'organisation de la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire fait partie, selon la circulaire CNAF 2012, des 5 missions complémentaires d'un centre social et constitue l'axe 2 et 3 de la grille d'évaluation « Animation globale » du Conseil départemental.
- La diminution des moyens et dispositifs d'aide aux personnes incite les partenaires associatifs et institutionnels à imaginer des collaborations locales
- Lors de son précédent contrat de projet, le centre social a su développer son partenariat associatif et institutionnel tant sur le plan quantitatif que qualitatif
- Les partenaires expriment une envie et un besoin de collaboration avec le centre social. La compétence du centre social à l'animation de la concertation et à initier des projets innovants est reconnue.
- L'évolution de la population, l'augmentation des bénéficiaires des associations caritatives, les situations de déclassement social brutal nécessitent une connaissance fine et actualisée du public pour initier les actions et accompagner les personnes
- Le centre social doit améliorer son image et sa disponibilité pour soutenir les associations locales
- L'équipe d'animation exprime le besoin de formation sur l'animation du partenariat autour du Projet centre social

OBJECTIFS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	FICHES ACTIONS
<p>Développer et articuler les réseaux de collaboration et de partenariat autour du projet centre social</p>	<p>1. Connaître les acteurs locaux et créer du lien</p> <p>2. Organiser la concertation avec les professionnels et acteurs locaux du territoire</p> <p>3. Animer une fonction de veille sociale du territoire d'intervention du centre social</p>	<p>1. Habiter le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animation d'un Comité de Pilotage du Projet centres social • Réalisation et animation d'une cartographie des acteurs du territoire répertoriant qui fait quoi, pour quel public et selon quelles modalités • Animation trimestrielle d'un comité technique de suivi par secteur du centre social (partenaires institutionnels et associatifs locaux • Animation de rencontres des habitants dans les quartiers repérés comme prioritaires lors du diagnostic partagé (toutes les 6 semaines) • Définition des modalités d'action en direction des partenaires associatifs locaux
<p>Encourager et soutenir les initiatives portées par les habitants</p>	<p>4. Structurer une aide directe aux initiatives d'habitants</p> <p>5. Valoriser, rendre lisible les initiatives et collaborations locales</p>	<p>2. Animation d'un Pôle « Soutien aux initiatives locales »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation et animation d'une Plateforme ressource pour les acteurs locaux

		<ul style="list-style-type: none"> • Créer une commission d'aide aux projets d'habitants proposant aides techniques, matérielles et financières à des initiatives d'habitants • Animer la commission des associations adhérentes au projet centre social • Animation d'un espace d'exposition dans le hall du centre social présentant les initiatives locales (Présentation de projets associatifs ou individuels)
<p>EFFETS ATTENDUS :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'action du centre social répond aux attentes des habitants et s'inscrit en complémentarité des actions des autres acteurs locaux • Le centre social est un foyer d'initiatives d'habitants • L'équipe du centre social dispose d'une lecture fine de la vie sociale du territoire • Les associations locales œuvrant sur l'animation de la vie sociale trouvent un soutien dans le projet centre social 	

AXE : 4	Permettre au Centre social d'être un acteur fort du Développement Social Local sur la commune
ACTION : 4.1	Habiter le territoire
<p>Objectifs Généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer et articuler les réseaux de collaboration et de partenariat autour du projet centre social <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les acteurs locaux et créer du lien • Organiser la concertation avec les professionnels et acteurs locaux du territoire • Animer une fonction de veille sociale du territoire d'intervention du centre social 	
<p>Ressources mobilisées :</p> <p><u>Internes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Directeur et le référent Animation globale • Les secteurs d'activité du Projet centre social • Le conseil d'administration <p><u>Externes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La Ville de Saint Jean de Luz, la CAF le Conseil départemental 64, Office HLM 64 • Les partenaires institutionnels locaux • Les partenaires associatifs locaux • Les habitants 	
<p>Descriptif de l'action :</p> <p>► Animation d'un Comité de Pilotage du Projet centre social : Organisation d'une rencontre annuelle des partenaires du Projet centre social (Conseil d'administration, Ville de saint Jean de Luz, CAF, Conseil départemental, Office des HLM) afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'échanger sur les évolutions du territoire • De partager les enjeux • D'évaluer et de définir les réajustements nécessaires du Projet centre social pour l'année à venir. <p>Cette rencontre aura comme support une synthèse de données froides collectées préalablement auprès des partenaires locaux et le bilan annuel des actions du centre social. Une synthèse des échanges sera transmise auprès des partenaires.</p> <p>► Réalisation et animation d'une cartographie des acteurs du territoire répertoriant qui fait quoi sur le territoire, pour quel public et selon quelles modalités Un document répertoriant l'ensemble de ces informations sera réalisé et actualisé par l'équipe chargée de la fonction accueil. Le coordinateur de la fonction accueil du centre social :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontrera régulièrement les responsables de secteur pour recenser les nouveaux partenaires et/ou les évolutions • Rencontrera, au moins 2 fois par an, les acteurs associatifs et institutionnels locaux afin de réactualiser les informations • Participera aux formations et réunions d'informations des partenaires locaux <p>Ce document permettra l'information et l'orientation des personnes reçues dans les espaces d'accueil du projet Ce document aidera à la réalisation de projet pour les salariés.</p> <p>► Animation trimestrielle d'un comité technique de suivi par secteur du centre social : Petite enfance ; Enfance/Jeunesse ; Familles et fonction parentale ; Habitants/Vie de quartiers (Partenaires institutionnels et associatifs) locaux ayant pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partage de l'actualité de chacun • Repérage des problématiques • Mise en œuvre et évaluation d'actions 	

► **Animation de rencontres des habitants dans les quartiers (toutes les 6 semaines)**

Il s'agira de développer sur les quartiers définis comme prioritaires lors du diagnostic partagé, la démarche initiée dans le quartier Urdazuri en l'adaptant aux réalités de chaque quartier.

- Invitation et compte rendus distribués pour chacune des rencontres à l'ensemble des habitants du quartier
- Principe d'animation de la rencontre basé sur la prise de parole de chacun et le respect du débat
- Objet de la rencontre : l'animation de la vie sociale du quartier

► **Définition des modalités d'actions en direction des partenaires associatifs locaux**

Elaboration d'une charte d'engagement envers les associations locales, précisant la manière dont le centre social :

- S'impliquera dans les actions des partenaires associatifs locaux - Se rendra disponible
- S'appuiera sur leur expertise pour co-construire des actions en direction du public
- Accueillera des associations et apportera aide technique et logistique
- Facilitera les collaborations

Effets attendus :

- Que les actions du centre social correspondent aux réalités des habitants du territoire
- Que l'équipe du centre social soit en mesure d'orienter efficacement les habitants, et puisse s'appuyer sur des relais
- Que les actions du centre social s'inscrivent en la complémentarité à celles du territoire
- Que l'équipe du centre social puisse déclencher facilement un partenariat local pour démarrer une action
- Que les partenaires associatifs locaux trouvent un soutien au centre social
- Que l'équipe du centre social dispose d'informations fiables et actualisées concernant le territoire
- Que le centre social soit un espace ressource (information et méthodologie) pour les acteurs du territoire

Modalités et support d'évaluation :

- Compte rendu du comité de pilotage du Projet centre social
- Production d'une analyse annuelle de territoire
- Rencontres partenariale de secteur
- Rencontre de quartiers
- Commission des associations
- Evolution des modes de collaboration avec les habitants et les partenaires : Information - Consultation - Concertation - Codécision - Co-production.

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Qualité du travail de veille sociale
- Qualité de la cartographie partenariale et évolution du partenariat
- Qualité des échanges lors des rencontres de quartier
- Impact de la connaissance du territoire dans l'élaboration des actions du centre social
- Capacité d'information et d'orientation du public à l'accueil
- Satisfaction des usagers vis-à-vis de la prise en compte de leur demande
- Satisfaction des partenaires vis-à-vis de la collaboration
- Perception des partenaires à l'égard du partenariat
- Taux de participation des partenaires aux rencontres

Quantitatifs :

- Fréquentation des réunions partenariales
- Fréquentation des réunions de quartier
- Nombre de quartiers couverts par les réunions de quartier
- Nombre de sollicitations des partenaires sur :
 - La mise en place de projet
 - Sur des orientations
 - Sur l'analyse d'une problématique
- Nombre d'actions mises en place suite à ces échanges
- Nombre de collaborations avec les partenaires

AXE : 4	Permettre au Centre social d'être un acteur fort du Développement Social Local sur la commune
ACTION : 4.2	Animation d'un Pôle « Soutien aux initiatives locales »
<p>Objectifs Généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager et soutenir les initiatives portées par les habitants <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structurer une aide directe aux initiatives d'habitants • Valoriser, rendre lisible les initiatives et collaborations locales 	
<p>Ressources mobilisées :</p> <p><u>Internes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le référent Pôle Animation globale coordonnera la fonction « Accueil et soutien aux initiatives » • Conseil d'administration • Ligne budgétaire pour l'aide aux projets d'intérêt collectif • Locaux du centre social • Moyens logistiques du centre social <p><u>Externes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ville de Saint Jean de Luz, CAF Conseil départemental 64, Office HLM 64 • Intervenant de la formation • Associations locales 	
<p>Descriptif de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Réalisation et animation d'une Plateforme ressource pour les acteurs locaux Mise en place d'un service « Aide aux initiatives d'habitants » Animé par le coordinateur de la Fonction accueil du Projet centre social, ce service aura pour objet de renseigner, orienter, accompagner tout porteur de projet participant de la vie sociale des quartiers <ul style="list-style-type: none"> • Un fond documentaire et un collectage des aides aux projets possibles seront réalisés • L'animateur s'appuiera sur la cartographie des partenaires et recensera les aides matérielles et techniques possibles auprès du réseau associatif • Des créneaux horaires seront réservés pour que tout habitant ou groupe d'habitants puissent rencontrer l'animateur • Une communication sera faite auprès des habitants ▶ Créer une commission d'« Aide aux projets d'intérêt collectif » proposant aides techniques, matérielles et financières à des initiatives d'habitants Réserver, dans le budget du centre social, une ligne budgétaire « Fonds dédiés à l'initiative » <ul style="list-style-type: none"> • Faire adopter par le CA et L'AG cette ligne budgétaire • Constituer le groupe de coopérateurs qui définira le mode de gestion, les principes de fonctionnement. Le désintéressement personnel, la solidarité et la gestion démocratique sont des conditions essentielles. Définir les critères d'attribution • Communiquer sur la bourse aux projets • Organiser le calendrier. • Prévoir une présentation par les habitants concernés de leur projet au conseil d'administration. • Adoption par le CA du montant budgétaire accordé sur le fonds dédié. ▶ Animer la commission des associations adhérentes au Projet centre social Animation d'une commission des associations réunissant les administrateurs des associations adhérentes au centre social, permettant d'améliorer l'accueil des associations dans le centre et de développer les alliances, améliorer l'accessibilité et le confort de l'accueil, informer et promouvoir les actions de chacun. ▶ Animation d'un espace d'exposition dans le hall du centre social présentant les initiatives locales (Présentation de projets associatifs ou individuels) Dans le cadre du plan d'aménagement de l'accueil, il sera prévu d'équiper le hall d'accueil et la future cafétéria d'un espace dédié à l'exposition d'initiatives collectives ou individuelles d'habitants. Une communication de ces expositions sera réalisée localement. 	

► **Formation des acteurs**

- Mise en place, pour les salariés et administrateurs chargés de ce volet du projet, d'une formation sur l'accompagnement de projet et des collectifs d'habitants
- Mise en place d'une rencontre annuelle d'échange et de capitalisation des expériences réunissant les porteurs de projet
- Mise en place d'un accompagnement sur la définition des critères de sélection des projets d'intérêt collectif et sur la sélection

Modalités et support d'évaluation :

- Bilans des accueils et accompagnement
- Commission d'aide aux initiatives
- Commission de l'association adhérente
- Calendrier des expositions
- Bilan de formation

Effets attendus :

- Les habitants trouvent au centre social les leviers pour agir sur leur territoire
- Des projets d'intérêts collectifs se développent dans les quartiers
- L'engagement associatif se développe sur le territoire
- Que le centre social soit un espace ressource (Information et méthodologie) pour les acteurs du territoire

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Satisfaction des porteurs de projets sur l'aide apportée
- Satisfaction des associations sur la collaboration avec le centre social
- Impact des projets accompagnés sur le territoire
- Enrichissement des tissus associatifs locaux (en qualité de projet et en engagement individuel dans les associations)
- Evolution des compétences des acteurs

Quantitatifs :

- Fréquentation de la plateforme ressource
- Nombre de projets accompagnés
- Fréquentation de la commission des associations
- Nombre d'associations adhérentes au projet
- Nombre de projets exposés
- Fréquentation des expositions
- Fréquentation de la formation

AXE 5 Renforcer notre vie associative

Constats issus du diagnostic partagé :

- La circulaire CNAF 2012 précise comme une des missions d'un centre social la mise en œuvre d'une organisation ou d'un plan d'action visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles
- Dans l'axe IV de la grille d'évaluation de l'animation globale, le Conseil départemental précise ses attentes sur la mobilisation et l'accueil des bénévoles dans le centre social
- Les adhérents et les partenaires trouvent dans le projet centre social et le bénévolat qu'il permet, l'occasion pour le public de lier Lien social et valorisation de l'estime de soi
- Les bénévoles du centre souhaitent une amélioration de leur accueil dans le centre social
- Les habitants s'impliquent dans les propositions du centre social (Animation, événements, commissions...)
- Les administrateurs ont trouvé un réel intérêt et se sont impliqués dans les travaux de réécriture du projet associatif et du projet centre social.

OBJECTIFS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	FICHES ACTION
<p>Développer l'engagement bénévole dans le projet centre social</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'action du bénévole dans l'association • Valorisation du bénévolat dans notre association (administrateurs, animateurs, aide ponctuelle) • Structurer la gestion de la vie associative • Renforcer la capacité d'agir des administrateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Définition d'une politique d'accueil des bénévoles ▶ Consolider la gouvernance associative <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de l'aire « Décisionnelle » (Conseil d'administration et AG) • Renforcement de l'aire « Stratégique » (Animation du projet associatif) : Evaluation et développement • Renforcement de l'aire « Opérationnelle » (Gestion des ressources humaines et financières)
<p>Renforcer les aires décisionnelles, stratégiques et opérationnelles de l'association</p>		
<p>EFFETS ATTENDUS</p>	<p>L'engagement bénévole est un des éléments significatifs de la vitalité et de la pertinence d'un Projet centre social sur son territoire L'évaluation du projet devra montrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une augmentation de l'engagement bénévole dans le projet (nombre de bénévoles et nombre d'actions portées par le bénévolat) • Une part significative d'engagement bénévole des habitants de la zone d'intervention dans le Projet centre social • L'engagement et la maîtrise des habitants dans la gouvernance du projet associatif. 	

AXE : 5	Renforcer notre vie associative
ACTION : 5.1	Définition d'une politique d'accueil des bénévoles
<p>Objectifs Généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer l'engagement bénévole dans le Projet centre social <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'action du bénévole dans l'association • Valorisation du bénévolat dans notre association (Administrateurs, animateurs, aide ponctuelle) 	
<p>Ressources mobilisées :</p> <p><u>Internes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Directeur de l'association • Coordinateur de l'animation globale • Référents de secteurs du projet centre social • Equipe de bénévoles • Conseil d'administration • Locaux du centre social • Moyens logistiques de l'association • Site internet de l'association • Plan de formation <p><u>Externes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervenant de la formation • Intervenant pour l'organisation des temps de convivialité pour les bénévoles et leur famille 	
<p>Descriptif de l'action :</p> <p>L'association affirme dans ses objectifs vouloir « dynamiser la vie locale... », susciter le passage dans l'association comme ressourçant dans le parcours de la personne «, rechercher l'engagement et la participation des habitants dans des projets collectifs... ».</p> <p>Ces intentions correspondent aux missions attribuées aux centres sociaux par la CNAF et le Conseil départemental.</p> <p>Au cours de l'évaluation du précédent contrat de projet, l'équipe a pu mesurer à la fois sa capacité à susciter l'engagement bénévole mais aussi la marge d'amélioration à apporter à la qualité de l'accueil des bénévoles.</p> <p>Il s'agira d'agir sur 4 leviers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ <u>Le Processus</u> Elaboration d'un protocole balisant l'accueil dans le projet centre social des bénévoles « De la proposition de bénévolat à l'accompagnement dans l'action de bénévolat » Un temps de présentation et de sensibilisation sera mis en place annuellement avec l'ensemble des salariés du centre social ▶ <u>L'écoute et l'évaluation</u> Animation de la commission des bénévoles réunissant l'ensemble des bénévoles de l'association tous les 2 mois afin d'échanger, d'initier des projets collectifs et d'améliorer les conditions de l'action bénévole dans le projet centre social ▶ <u>L'accompagnement</u> <ul style="list-style-type: none"> • Le bénévole sera accompagné individuellement à deux niveaux ; <ul style="list-style-type: none"> ☞ Un salarié référent du secteur d'animation dans lequel il intervient : Référent technique ☞ Le coordinateur de l'animation globale qui s'assurera de la bonne intégration du bénévole dans la vie de l'association. Celui-ci veillera à le rencontrer très régulièrement afin d'évaluer avec lui de sa satisfaction de ce qu'il était venu chercher dans son bénévolat au centre social • Réalisation d'un plan de formation des bénévoles 	

► La valorisation

- ☞ Création d'un article mensuel sur le site de l'association, dans la newsletter et dans le hall du centre social présentant un bénévole et son engagement dans l'association
- ☞ Organisation de temps de convivialité pour les bénévoles et leur famille
- ☞ Information et invitation aux manifestations et événements du centre social
- ☞ Analyse et présentation de l'engagement bénévole dans le rapport de l'AG et dans le bilan de chaque action
- ☞ Régulièrement, une présentation des bénévoles sera faite au conseil d'administration

Effets attendus :

- Que le nombre de bénévoles augmente
- Que les propositions d'actions bénévoles augmentent
- Que l'engagement dans le Projet centre social soit source de développement personnel
- Que tout habitant de Saint Jean de Luz puisse trouver une place dans le Projet centre social

Modalités et support d'évaluation :

- Compte rendu de la commission des bénévoles
- Compte rendu de Conseil d'administration
- Entretiens individuels avec le bénévole
- Bilan lors de l'assemblée générale
- Programme d'activité du centre social

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Satisfaction des bénévoles
- Aisance des bénévoles dans le centre social
- Implication des bénévoles dans la vie du centre social
- Parcours et longévité des engagements bénévoles au sein du Projet centre social
- Origine des engagements bénévoles dans le projet

Quantitatifs :

- Nombre de bénévoles et de type de bénévolat (Porteur d'activité permanente, administrateurs, groupe de réflexion, « coups de main » ...)
- Nombre d'actions portées par les bénévoles
- Fréquentation de la commission des bénévoles
- Nombre de propositions de la commission des bénévoles au Conseil d'administration
- Nombre reçu de proposition de bénévolat et nombre de proposition transformée en action

AXE : 5	Renforcer notre vie associative
ACTION : 5.2	Consolider la gouvernance associative
<p>Objectifs Généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les aires Décisionnelles, stratégiques et opérationnelles de l'association <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structurer la gestion de la vie associative • Renforcer la capacité d'agir des administrateurs 	
<p>Ressources mobilisées :</p> <p><u>Internes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le directeur de l'association • Le conseil d'administration • Les référents de secteurs • Le plan de formation salariés et bénévoles <p><u>Externes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervenant de la formation 	
<p>Descriptif de l'action :</p> <p>Les travaux réalisés avec le conseil d'administration lors du DLA (Réécriture du projet associatif), de la formation action (Ecriture du Projet centre social) ainsi que la gestion de l'impact de la fermeture de services en 2016, ont révélé un souhait des administrateurs de poursuivre ce travail d'implication des membres.</p> <p>Néanmoins, il est apparu nécessaire de structurer davantage la gouvernance et d'accompagner les bénévoles. Tout en prenant en compte la question de leur disponibilité, l'enjeu est de donner toutes les clefs de compréhension aux administrateurs pour qu'ils puissent décider en responsabilité sur les orientations à donner au projet.</p> <p>3 axes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Renforcement de l'aire « Décisionnelle » (Conseil d'administration et AG) <ul style="list-style-type: none"> • Formation annuelle des administrateurs, bénévoles et salariés sur la gouvernance associative et l'animation du projet centre social • Mise en place de temps de formation/action pour les membres du bureau sur : La gestion budgétaire, la gestion des ressources humaines • Structuration des procédures de contrôle et de décision associant les administrateurs ▶ Renforcement de l'aire « Stratégique » (Animation du projet associatif) : Evaluation et développement <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de 2 commissions de membres du Conseil d'administration chargées de suivre l'action et préparer les éléments de décision du Conseil d'administration sur : <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'adéquation entre les actions et les objectifs du contrat de Projet centre social ▪ Commission de suivi des projets portés par l'association • Mise en place, chaque année, d'un séminaire de travail associant administrateurs et salariés pour réaliser un point d'étape du contrat de projet et préparer en conséquence la rentrée suivante • Participation et présentation des travaux au comité de pilotage du Projet centre social ▶ Renforcement de l'aire « Opérationnelle ». Gestion des ressources humaines <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une commission Finances, chargée de préparer les éléments de décision du conseil d'administration et travaillera sur : <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'élaboration des budgets prévisionnels et leurs suivis ▪ Le plan d'investissement ▪ La préparation du rapport financier de l'assemblée générale ▪ Participation et présentation des travaux au comité de pilotage du Projet centre social • Mise en place d'une commission Ressources Humaines qui travaillera : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les recrutements, les fiches de postes et leurs évaluations ▪ Les zones de délégation et de contrôle ▪ La gestion du plan de formation ▪ La relation avec les représentants du personnel <p>• Suivi du règlement intérieur de l'association et des notes de service</p>	

Effets attendus :

- Que les administrateurs disposent de toutes les clefs de compréhension nécessaires à la prise de décision (Formation, documentation, explication des projets et de leurs enjeux)
- Que les zones de délégation soient clairement identifiées dans l'association
- Que la fonction employeur des administrateurs soit reconnue
- Que les administrateurs pilotent le projet associatif et le Projet du centre social

Modalités et support d'évaluation :

- Compte rendu des commissions
- Compte rendu des bureaux et conseil d'administration
- Compte rendu des comités d'établissement.
- Compte rendu des rencontres partenariales
- Bilans des formations

Indicateurs d'évaluation :**Qualitatifs :**

- Capacité des administrateurs à maîtriser les sujets débattus en conseils d'administration
- Qualité des documents de travail du conseil d'administration
- Efficience de l'organigramme de l'association
- Satisfaction des administrateurs
- Implication des administrateurs dans la gouvernance associative
- Evolution de la relation Employeur/salariés
- Bilan des formations

Quantitatifs :

- Nombre et fréquentation des commissions (au moins 2 par an) : Ressources humaines, Finances et Evaluation du Projet
- Evolution des candidatures au conseil d'administration
- Fréquentation du conseil d'administration
- Fréquentation des formations

ANNEXE

ORGANIGRAMME - CENTRE SOCIAL SAGARDIAN AU 01.01.2016**SERVICE ADMINISTRATION**

Stéphane INGOUF	Directeur du Centre Social
Jokin MANTEROLA	Chargé de Mission C.D.D.
Mirentchu ARAMBURU	Responsable Administrative
Sylvie JÉZÉQUEL	Secrétaire Administrative
Annie SCHAFFER	Agent d'Accueil
Ludivine NICOLAS	Accueil - Secrétariat - Contrat Accompagnement Emploi

SECTEUR PETITE ENFANCE – MULTI ACCUEIL

Véronique DELAGE	Directrice Crèche / Puéricultrice
Sandrine FOURCAT	Educatrice Jeunes Enfants - Congé de Maternité - remplacée par Marie LAPORTE
Fabienne ASPIROT	Auxiliaire de Puériculture
Ghislaine GOYETCHE	Auxiliaire de Puériculture
Jessica WILLMANN	Auxiliaire de Puériculture
Mireille BENIMELLI	Auxiliaire de Puériculture
M.Pierre GASTELLU	Auxiliaire de Puériculture
Maider ANTOINE	Auxiliaire de Puériculture
Audrey DOVALE	Auxiliaire de Puériculture Congé sans Solde
Jennifer COURET	Auxiliaire de Puériculture
Marion LUBERRIAGA	Auxiliaire Puériculture - Animatrice – Poste « Passerelle » Crèche/Accueil de Loisirs
-	
Marie Hélène SALLABERRY	Auxiliaire de Puériculture
Marie Carmen IRIGOYEN	CAP Petite Enfance
Eva ABDOUL KAID	CAP Petite Enfance Congé Parental
Florence BERROTARAN	Auxiliaire de Puériculture - CDD
Alexandra PEYRE	Auxiliaire de Puériculture - Contrat Accompagnement Emploi –
Argitxu DJAROUN	Animatrice Petite Enfance – Contrat Emploi d' Avenir
Jessica BIDART	Agent d'Entretien – Contrat Accompagnement Emploi -
Laetitia IUSTEDE	Agent d'Entretien

SECTEUR ENFANCE – ACCUEIL DE LOISIRS – ACCUEIL ENFANTS DE 3 A 14 ANS – Mercredis et Vacances**Scolaires**

Marie-Hélène IRIGOYEN	Directrice ALSH – Responsable pédagogique –
Marion LUBERRIAGA	Auxiliaire Puériculture – Animatrice – Poste « Passerelle » Crèche/Accueil de Loisirs
Jean Claude HALLE	Animateur
Fanou THIBAUT	Animatrice
Gabrielle RAINFRAY	Animatrice - Contrat Accompagnement Emploi -
Louise OTHEGUY	Animatrice – Contrat Emploi d'Avenir
Brian RIVOLI	Animateur – Contrat Emploi d'Avenir
Arnaud DAGUERRE	Animateur – Contrat Emploi d'Avenir
Ilhem EL OUNI	Animatrice – Contrat Emploi d'Avenir
Marion BONNET	Animatrice – Contrat Emploi d'Avenir
Fanny MARTIN	Directrice ALSH Maternel - CDD -

SECTEUR ADOS ET JEUNES

Jean LECIAGUECAHAR	Animateur – Contrat Accompagnement Emploi
Camille VIGUIE	Animatrice – Contrat Accompagnement Emploi

SECTEUR ENTRETIEN

Anne Marie RAGOT	Agent d'Entretien
Christine CORTE	Agent d'Entretien - Contrat Accompagnement Emploi
Sophie ASSING	Agent d'Entretien – Contrat Accompagnement Emploi
Marine LAVIE	Agent d'Entretien – Contrat Accompagnement Emploi
Nathalie BARNETCHE	Agent d'Entretien – Contrat Accompagnement Emploi
Christelle CLAVEL	Agent d'Entretien – Contrat Accompagnement Emploi
Thierry NOVA	Agent de Maintenance – Contrat Accompagnement Emploi
Frédéric BAUDIN	Agent de Maintenance

SECTEUR INSERTION

Marie-José CHOURROUT	Infirmière Santé Publique
Cécile BLEAU-VITALIS)	Animatrices G.E.M. (Groupe d'Entraide Mutuelle)
Marlène GREGORIO)	
Elodie ESCORNEBOUEU)	Animatrices P.A.J. Point Accueil Jour St Jean de Luz
Laurence FLAGEAT)	
Marine AYMARD	Animatrice V.I.E. (Ecoute victimes violences conjugales) C.D.D.

SECTEUR ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE - Animations Collectives Familles

Mirentxu ETCHEBERRY	Conseillère en Economie Sociale et Familiale
Chrystelle LARZABAL	Assistante Sociale C.D.D.